

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

JOURNAL D'AGRICULTURE.

Après avoir créé l'homme, Dieu le plaça dans le Jardin d'Eden pour le cultiver et le garder.—[Genèse, II, 15.]



Heureux les cultivateurs, s'ils savent apprécier les avantages de leur condition.—[Virgile.]

Vol. 4

St. Hyacinthe,—Province de Québec,—Mercredi, 2 Octobre 1872

No 1+2

Courrier de St Hyacinthe



Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois et sont de pas moins de 6 mois, strictement payables d'avance. Une augmentation de 33 1/2 p cent sera faite aux retardataires. Pour discontinuer il faut avoir payé tous arrérages, et donner un mois d'avis par écrit.

TARIF DES ANNONCES.

Première insertion, 8 cts. par ligne, chaque insertion subséquente, 2 cts. Adresses d'affaires, \$3 par année. Annonces Commerciales, et autres traitées de gré à gré.

JOURS DE PUBLICATION.—Edition semi-quotidienne, Mardi, Jeudi, Samedi Edition Hebdomadaire, Vendredi. The Farmer's Journal, Jeudi.

Le Journal d'Agriculture paraît le Mercredi de chaque semaine. Le prix de l'abonnement est de Un écu, ou 50 cts: d'avance. Pas d'avance \$1.

* * *
Camille Lussier, propriétaire-éditeur imprimeur; Bureaux-Imprimerie-résidence, maison en briques à deux étages, coin nord des rues Cascades et St. Hyacinthe, St Hyacinthe.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

5 fois par semaine, 12 mois, \$3, 6 m. \$1-50
do Et. Un. 12 mois \$4; 6 m. \$2
1/2 fois par semaine, 12 mois \$1-50, 6 m. 75c
do Et. Un. 12 mois \$2.00, 6 m. \$1
1 an d'avance, 1 f. par semaine Can. \$1
" " " " E U \$2 g b

Farmer's Journal, 12 mois d'avance \$1
Toutes lettres, etc., doivent être adressées, (franc de Port) comme suit.

CAMILLE LUSSIER,
Bureau du Courrier
St. Hyacinthe,
P. Q

Causerie Agricole

Dédiée

AUX CULTIVATEURS DONT LES TERRES SONT MAUVAISES OU EPUISÉES.

ENTRETIEN DES PRAIRIES.

Lorsque le cultivateur, en suivant notre système, est parvenu, après quelques années de travail, à convertir en prairies, le quart, le tiers, la moitié ou plus de sa terre, il commencera probablement à s'apercevoir que déjà les pièces qu'il a préparées durant les premières années, faiblissent et que le rendement diminue. Pour prolonger la durée de ces prairies et activer de nouveau la pousse du foin, il lui faut d'abord bien surveiller partout les fossés et les rigoles d'égouttement; puis, aussitôt après la coupe du foin, qu'il donne un vigoureux hersage au moyen d'une forte herse à dents de fer; si cette prairie n'est pas encore trop envahie par les mauvaises herbes, qu'à la suite de ce hersage il applique une légère couverture d'engrais ne contenant aucunes mauvaises herbes, graines, et ainsi traitée, cette prairie reprendra une nouvelle vigueur et produira encore avec abondance pendant plusieurs années.

Cependant, bien que la culture du foin soit améliorante et qu'elle fertilise jusqu'à un certain point la terre, il vient un moment où le rendement diminue en dépit de tout; cela est dû à ce que la terre se fatigue de donner toujours la même récolte.

Il est alors plus avantageux ou de convertir en pacage cette prairie et d'y faire séjourner les animaux de la ferme pendant un an ou deux, ou bien de la rompre immédiatement et de la cultiver en grains.

RUPTURE ET RENOUVELLEMENT DES PRAIRIES.

Le sol d'une prairie rompue est toujours très fertile. Au lieu de l'épuiser inconsidérément par plusieurs récoltes successives, il faut au contraire bien le ménager; c'est pourquoi nous conseillons de ne retirer du sol de ces prairies qu'une seule récolte de grains, deux au plus. Nous ne conseillons deux que dans le cas seulement où la culture des légumes devra s'y faire l'année suivante avec abondante fumure.

De tous les grains, celui qui a le plus de chance de réussir sur un premier labour donné à l'automne, est l'avoine.

C'est alors que l'on constatera quelle différence immense il y a dans le rendement d'une pièce de cette nature comparé au rendement que peuvent donner les pièces cultivées tous les ans ou tous les deux ans, comme c'est l'habitude, sans engrais; c'est alors qu'on verra qu'une seule pièce, ainsi bien cultivée, fournit plus de grains que trois ou quatre pièces cultivées d'après l'ancienne routine.

Aussitôt que la récolte d'avoine a été enlevée, si la pièce est envahie par une grande quantité de mauvaises herbes, un léger labour ou un très-fort hersage est indispensable pour recouvrir et faire germer toutes les graines de ces mauvaises herbes avant l'automne. L'automne arrivé, on laboure de nouveau, et ce dernier labour, suivi bientôt par les gelées, a pour effet de détruire les racines de ces mauvaises herbes.

Quand on aura tiré de cette pièce une, ou au plus, deux récoltes de grains, il sera temps d'entreprendre la culture des légumes; car à ce degré d'avancement dans la bonne voie, il est raisonnable de supposer que le cultivateur peut se procurer tous les instruments nécessaires à cette fin, et qu'il a assez de connaissance dans la pratique de cette culture qu'il a dû étudier et apprendre avec soin, pour pouvoir l'entreprendre sans courir de trop grands risques. De plus une grande partie de la terre étant maintenant convertie en prairies, et une autre bonne partie en parturages, les semences de grains au lieu de couvrir désormais, comme ci-devant, presque toute l'étendue de la terre, sans presque produire, sont, au contraire, limitées à quelques pièces seulement. C'est par conséquent autant de main d'œuvre, de moins de côté que l'on peut employer avec culture des légumes. Ainsi donc cette pièce de prairie sera consacré à une culture sarclée à la seconde ou troisième année; la semence pourra consister en betteraves, patates de terre forte, choux, navets etc.

Si le temps ou les circonstances ne permettent pas de songer à la culture des légumes, nous conseillons d'avoir

recours encore au système de jachère morte, enseigné dans notre quatrième causerie.

Cependant nous insistons fortement sur la culture des légumes à cette époque, toutes les fois que la chose est possible.

En effet, les légumes étant presque indispensables à l'élevage de beaux animaux, de races améliorées, ainsi qu'à une production abondante de lait et de beurre, une ration ou deux de légumes par jour remplacent très avantageusement le foin pour un ou deux repas.

Si l'on a obtenu deux récoltes de grains, d'abord, les deux premières années, et si la culture des légumes a été faite la troisième année, à la quatrième, on doit reconstituer la prairie par la semence de l'avoine, du blé ou de l'orge avec semis de graines de mil et trèfle. Toutes les diverses façons données les années précédentes pour la culture des grains, des légumes, ou par la jachère, ont eu l'effet de bien pulvériser et amoullir tout le terrain, et de le débarrasser de toutes les mauvaises herbes.

En suivant cette pratique, les travaux de main d'œuvre diminueront considérablement, et une terre ainsi conduite sera toujours dans un grand état de fertilité. Quelques pièces seulement produiront beaucoup plus de grains que toute la terre n'en produisait auparavant, le foin sera en abondance, un nombreux troupeau d'animaux chétifs qui étaient entretenus avec peine, et l'engrais le plus riche suffira presque à tous les besoins de chaque année.

Lorsque le moment sera arrivé de commencer à rompre les anciennes prairies, elles se succéderont toutes les unes aux autres. Chaque année une nouvelle pièce de prairie sera à rompre et à ensemercer en avoine ou en blé; une autre sera cultivée en légumes, ou sera en jachère morte pour être ensemençée en foin au commencement de septembre; et celle rompue trois ou quatre ans auparavant et qui aura porté des légumes sera remise en avoine, blé ou orge avec mil et trèfle.

Cette vieille prairie sera ainsi refaite à neuf dans l'espace de trois ou quatre années, après avoir produit trois ou quatre récoltes abondantes avec une seule fumure.

De cette manière, les travaux de la ferme comprendront désormais, chaque année, deux pièces d'avoine, d'orge ou de blé sur les terrains à prairie, ainsi qu'une pièce de légumes ou en jachère morte, suivant le cas. Le renouvellement des herbages ou terrains à pacage produira aussi, chaque année, deux ou plus de pièces de grains, seigle, blé ou paille, sur terres sèches et une pièce de patates.

ENTRETIEN DES HERBAGES.

Ce que j'ai dit de l'entretien des prairies s'applique également aux herbages ou pâturages. Un hersage vigoureux donné le printemps lorsque la

terre est bien ressuyée ou durant le mois de septembre, suivi d'une légère couverture d'engrais consommé ou pourri, produira les meilleurs effets; ou, si on le préfère, à cause des mauvaises herbes, on peut rompre le vieux friche, en tirer d'abord une récolte de grains, seigle ou blé, ensuite une récolte de patates avec fumure, puis, à la troisième année, ensemercer avec semis de trèfle blanc. Ce terrain dans l'espace de trois années sera aussi de nouveau converti en un bon pâturage après avoir produit trois bonnes récoltes successives avec une seule fumure.

Après quelques années de cette pratique ou bonne routine, lorsque tout ce système sera en pleine opération, c'est-à-dire, lorsque l'étendue de belles et bonnes prairies sera considérable, les pâturages gras et abondants, les animaux de la ferme améliorés et augmentés et, par suite, lorsque les engrais ou fumiers seront en abondance, il sera bientôt possible de rompre chaque année deux pièces de prairie et deux pièces de pâturages au lieu d'une. L'abondance des engrais permettra alors non seulement d'entretenir les prairies et les pacages, mais encore de faire toute espèce de culture, jardinages etc. L'axiome suivant que nous donnions dans notre première causerie sera alors parfaitement compris. "Avant tout il faut du foin; car avec du foin on a des animaux, avec des animaux, de l'engrais, avec de l'engrais, de la paille du foin, du grain, du pain."

UN AGRICULTEUR PRATIQUE.

Québec, 31 mars, 1868.

LA RECOLTE.

En Angleterre, on ne compte que sur une récolte moyenne.

En Ecosse, d'après les appréciations on n'espère pas même une récolte moyenne.

En Irlande, on compte sur une récolte un peu meilleure.

En Italie, il est certain que le Piémont et la Lombardie auront, des besoins, d'autant plus que toutes les provinces du Nord sont arrivées à la nouvelle récolte avec des stocks à peu près nuls.

Dans les duchés, la récolte est mauvaise sous le rapport de la qualité et de la quantité.

On estime, en somme, que les deux tiers du royaume ont une mauvaise récolte, comme il n'y en avait pas eu depuis 1853.

Dans les provinces danubiennes, les pluies qui sont survenues ont sauvé les récoltes de la Valachie, de la Moldavie et de la Bessarabie. Si la quantité laisse un peu à désirer, la qualité est supérieure.

En Russie, les renseignements sont nombreux et locaux. Il faut donc les analyser successivement.

Dans le gouvernement de Taganrog, la récolte est belle ou qualité, médiocre ou quantité.

De Bordianskas, on compte sur une bonne moyenne de guirkas et de blé dur.

De Rostoff, on écrit que la qualité des guirkas ne laissera rien à désirer; ils auront grand poids, mais ils seront un peu foncés en couleur.

D'Odessa, on affirme que la récolte de blé sera au-dessus de la moyenne, le poids très grand et la couleur foncée.

En Allemagne, les appréciations sont variées. Le Holstein, le Mecklembourg et le Hanovre ont été très favorisés; mais il n'y a aucune réserve de 1871.

De Pesth, on assure que la récolte ne dépassera pas une moyenne ordinaire. La rouille a fait beaucoup de mal.

La Suisse a une très belle récolte de blé, en général.

L'Espagne, comme quantité, a dit-on de belles récoltes.

En Belgique, on estime que sans être abondante, la récolte peut-être considérée comme bonne moyenne pour le blé.

En Turquie, la récolte sera moyenne en général, comme qualité.

Enfin, des Etats-Unis, on annonce que les rendements seront généralement supérieurs aux chiffres qui avaient été primitivement donnés. Cependant, le bureau agricole de New-York estimait à la fin du mois dernier, que la récolte en blé serait le 6 pour 100 inférieure à une bonne moyenne récolte ordinaire.

Le Times de Londres, renferme beaucoup de lettres des provinces mentionnant que la maladie des pommes de terre se propage et donne de grandes inquiétudes aux agriculteurs dans beaucoup d'endroits où on prévoit en hiver et un printemps très rigoureux.

On espère que la science finira par découvrir sinon le moyen de guérir le tubercule, au moins celui de diminuer l'effet de l'épidémie.

Dans les comtés de Staffordshire, Shropshire, de Worcestershire, de puis onze ans, les produits n'ont subi des ravages aussi désastreux.

La perte est estimée à cinquante pour 100.

On calcule qu'il y a actuellement en Californie 11 millions de moutons, ce qui fait une augmentation de 6,025,000 depuis 1869. Ces chiffres sont énormes.

Un nuage d'insecte inconnus s'est abattu sur les moissonneurs près de Brastod, comté de Kent Angleterre. Leurs piqûres causent de grandes souffrances. Les femmes et les enfants sont surtout les victimes de ces envahisseurs qui ressemblent quelque peu aux marainguins.

A PROPOS DE NAVETS.

Sous un point de vue hygiénique ou sanitaire, l'importance d'une nourriture succulente pour l'homme, et même pour les animaux qui fournissent à ses besoins, n'exige aucun commentaire. Tous ceux qui ont fait attention à ce sujet s'accordent à en reconnaître l'absolue nécessité, si l'on étudie soigneusement les moyens de préserver la santé. Les longs hivers de notre pays qui suspendent la végétation, et nous obligent à nous approvisionner de légumes en vue de la saison rigoureuse, ont nécessairement provoqué des recherches sur la classe de végétaux qu'on peut se procurer en plus grande abondance, à meilleur marché, avec le moins de trouble, dans le plus court espace de temps, et les moins sujets à manquer sous des conditions atmosphériques défavorables. On a aussi examiné quels sont les végétaux de première importance, ainsi que la manière de les conserver pendant des mois sans trop de danger de les perdre.

Ces qualités semblent se trouver réunies à un degré remarquable dans le navet—de là, on le cultive beaucoup; et comme conséquence naturelle, l'importance de choisir les variétés les mieux adoptées, d'après l'expérience, aux divisions géographiques et aux usages particuliers.

En Angleterre, des écrivains sur l'économie politique ont estimé, il y a plusieurs années, lorsque le produit du navet était beaucoup moindre qu'aujourd'hui, que sa valeur annuelle était équivalente à la somme représentée par l'intérêt sur la dette nationale, montant assez considérable, comme chacun sait. Avant que la culture des racines, comme on les appelle, fût introduite et propagée en Angleterre, la viande était une délicatesse ouvrières, chez lesquelles les légumes et les farineux, pas toujours de la meilleure qualité, formaient les ressources ordinaires de subsistance. Maintenant, les viandes sont en quelque sorte à la portée de tous, du pauvre ouvrier de manufactures, de l'industriel mécanicien, et du riche propriétaire—et ce changement est dû, non à la prospérité nationale à l'augmentation du salaire, mais à la plus grande étendue de terre affectée à la culture des racines; ce qui a si grandement, si immensément, l'on peut dire, accru la capacité productive du sol en labour, apportant à si pratiquement la nourriture de chaque ouvrier à sa porte.

Nous sommes loin de soutenir que les navets seuls puissent assurer la santé et la force, ainsi que la richesse du lait; mais nous affirmons que, dans une proportion convenable, des conditions propices, un temps opportun, mêlées à la farine de froment ou autres farineux, ils produiront des résultats inestimables. Nourrir des racines dans des granges outrageusement froides, ou ce qui se voit quelque fois, ex-

posées en plein air, à la gelée, et en attendre des résultats satisfaisants, dénotent, pour le moins, un manque de réflexion; et quand nous trouvons des gens, ce qui arrive par fois, qui disent ne "rien voir de bon dans les racines," nous sommes sûrs de découvrir, en questionnant, que quelques règles élémentaires et indispensables dans la manière de nourrir les tubercules, ont été négligées. L'expérience de telles personnes ne saurait être prise en guide. Un seul cultivateur pratique, observateur et méthodique vaut mieux dans le voisinage, qu'une douzaine qui ne font aucun progrès; et so moment de tout effort qui ne revient pas à leurs opinions préalables, si, toutefois, ils ont une opinion fixe outre celle de leur propre sagesse.

"Méthode de conserver le navet pour la provision d'hiver."

L'on transporte une partie de la récolte telle qu'enlevée de terre, racines et têtes, dans un lieu commode près des étables; on les dispose en forme de sillon étroit que l'on recouvre de paille ou de tout autre menu matériel qui se trouve sous la main. Ainsi on peut préserver les navets jusqu'au "jour de l'an," ou plus longtemps, ayant soin de toujours bien recouvrir l'extrémité du sillon que l'on a entamé. Nous avons suivi cette pratique pendant plusieurs années.....

Nous conservons la principale provision de navets d'hiver et de printemps dans des trous, et non en monceaux, ainsi que cela se pratique en certaines localités. Ces trous sont étroits d'après cette manière. Choisissez un endroit convenable, près d'une étable s'il se peut, mais toujours où il y a un excellent drainage. Creusez une fosse large de seize pouces, avec autant de profondeur et de longueur voulu. Déposez y les navets, et recouvrez-les avec la terre onlevée du fossés, en y en ajoutant un peu, suivant que l'hiver approche. Si l'on redoute la rigueur du froid, on y déposera un peu de fumier, ou quelque chose qui empêche la gelée d'y pénétrer, sans toutefois causer beaucoup de chaleur. De cette manière, nous avons trouvé que les racines de toutes descriptions, navets, carottes, bettes, etc. etc., se conservent parfaitement.

Une Invention Importante

Un jeune homme du nom de Thomas Morton, membre du collège Racine, dans le Wisconsin, a, dit-on, fait l'une des plus importantes inventions mécaniques du siècle et qui, si elle réussit, sera d'une grande valeur dans toutes les opérations où, aujourd'hui, on se sert de la manivelle à levier. Un journal des Etats-Unis parle en ces termes de cette découverte:

"Des personnes familières avec les machines savent qu'il y a deux points morts dans la manivelle où tout pouvoir est perdu; une roue d'équilibre est

nécessaire pour porter le mécanisme au delà de ces points; la roue d'équilibre n'est pas capable de créer aucun pouvoir, en sorte qu'il faut une force double, une moitié pour tourner le mécanisme quand la manivelle fonctionne, et l'autre moitié pour donner une impulsion suffisante à la roue d'équilibre pour porter le mécanisme au-delà des points où la manivelle ne peut agir.

"L'amélioration de M. Morton fait disparaître entièrement ces points morts, et tient la force continuellement sur le long levier, ou, comme les ingénieurs l'appellent, le mi-centre, doublant ou à peu près le pouvoir, et économisant une grande quantité de combustible dans les engins. On peut l'appliquer à tous les genres de mécanisme à manivelle, machines à coudre,

"M. Morton s'est rendu lui-même à Washington pour obtenir un brevet. Il dit que les employés du bureau des brevets ont déclaré que son invention était entièrement nouvelle et différerait de tout ce qu'ils avaient jamais vu; aussi les ingénieurs du Capitole ont déclaré que c'était une très excellente amélioration, et un succès complet.

"Personne n'a encore dit pourquoi elle ne fonctionnera pas, et le seul argument soulevé contre elle, c'est qu'on la recherche depuis que les engins à vapeur sont inventés, que plusieurs hommes ont dépensé leurs fortunes et ont passé leur vie à la chercher et le peuple ne peut croire que M. Morton, un mécanicien jeune et sans pratique, en ait réellement trouvé la secret.

"La simplicité de l'arrangement est presque ridicule et fait rire; et l'on s'étonne qu'on n'y ait jamais pensé. Elle consiste en une roue à dents qui prend la place de la manivelle; au-dessus de cette roue, il y a une charpente aux deux côtés de laquelle on place des alluchons mobiles. Quand la baguette de connexion pousse la charpente en dehors, les alluchons d'un côté agissent sur les dents de la roue et lui font faire un demi tour, pendant qu'en même temps, les alluchons du côté opposé, agissant dans une direction contraire, quand ils sont touchés par les dents de la roue, ils s'ajustent eux-mêmes par leur propre poids, ou au moyen de ressorts, et sont prêts à faire accomplir à la roue la demi révolution qui lui reste à faire quand la baguette de connexion se retire en dedans. On obtient ainsi une révolution à chaque coup de piston, et il n'y a aucune perte de temps.

"M. Morton a obtenu cette invention et en a fait la démonstration en deux jours, et il déclare n'y avoir jamais pensé dans sa vie auparavant, et effectivement il n'a jamais su qu'il manquât quelque chose dans la manivelle. On peut imaginer la surprise qu'il a éprouvée quand il a appris que sa petite idée, toute simple qu'elle soit, lui a ouvert une perspective de réputation et de richesse."

MANUFACTURE DE FER DE QUEBEC.

Cette compagnie a été enregistrée, le 9 août; elle possède un capital de £90,000 en actions de £10 chacune, et se propose de devenir acquéreur franc tenancière de propriétés minières dans le township de Simpson, comté de Drummond, en Canada. La compagnie est de plus autorisée à acquérir de semblables propriétés et à élever des constructions ayant pour objet de manufacturer le fer en toute localité, avec le droit d'emprunter de l'argent sur ses bons ou débentures payables au porteur.

Le nombre et les noms des directeurs seront fixés par les souscripteurs agissant maintenant en cette capacité *ad interim*. La qualification requise pour être directeur sera d'être propriétaire de 20 actions. Le salaire des directeurs sera de 1,000 louis pour la première année et 1,500 louis pour chaque année subséquente, à être divisés entre eux selon qu'ils le jugeront convenable, et d'après les services rendus.

(Négociant Canadien)

« On lit dans le courrier du Canada » Nous avons visité ces jours derniers l'établissement industriel que M. le comte d'Arshot est à monter dans le voisinage du pont Bickell, sur la rive nord du St. Charles. La bâtisse principale, qui occupe un site on ne plus favorable sur la petite rivière Loiret, est à peu près terminée et, dans quelques jours, elle sera flanquée de toutes ses annexes.

M. le comte d'Arshot manufacturera à son établissement l'emploi, le vinaigre et la colle forte. Pour les fins de la fabrication de l'emploi, l'établissement est pourvu d'un engin à vapeur de la force de vingt-cinq chevaux. Cet engin, qui est presque prêt à fonctionner, mettra en mouvement des raps destinés à broyer les patates pour permettre d'en tirer l'amidon. L'amidon une fois extrait, le résidu servira à la fabrication du vinaigre; de cette façon, rien de la matière première ne sera perdu.

La colle forte sera manufacturée dans les mansardes de la bâtisse principale et la plupart des appareils qu'exige cette exploitation sont prêts à être livrés.

M. le comte d'Arshot est parfaitement secondé par un chimiste distingué, M. Clochette, qui a mis à son service une longue expérience acquise dans les établissements industriels de la France et de la Belgique. S'il réussit, comme nous avons tout lieu de l'espérer, M. le comte d'Arshot a l'intention, non seulement d'agrandir son établissement, mais d'y ajouter une ou

plusieurs autres manufactures d'un genre différent.

Nous lui souhaitons tout le succès que mérite son esprit d'entreprise, et ce succès est d'autant plus assuré que son exploitation va débiter dans des circonstances exceptionnellement heureuses, la pomme de terre étant cette année en grande abondance et se vendant à très bas prix.

Histoire d'un Melon.—Richard O'Brien, jeune homme intéressant de la Verte-Erin, n'est âgé que de onze ans. Ce matin, on l'accusait d'avoir volé un melon au jardin de l'Evêché, et le jardnier, F. X. Guindon, montre le dit melon au Magistrat qui demande d'abord au prisonnier où il a pris l'objet volé. Le jeune fils d'Erin répond qu'un de ses camarades, ayant lancé son chapeau par dessus le mur du jardin, il lui avait fallu à lui que l'on dit coupable, escalader cette muraille pour retrouver son chapeau. Mais continu l'irlandais, en prenant mon chapeau je m'aperçus qu'il contenait quelques choses d'étrange, et à ma grande surprise j'y trouvai ce melon. M. le Magistrat condamne l'accusé à.... manger le melon, mais à le manger en entier et bon gré malgré, notre botin "Pat" s'exécute, content sans doute, de voir son procès se terminer par "un repas forcé."

UNE COLONIE CANADIENNE DANS LE KANSAS

Cette colonie, comme on le voit, y a à peine trois ans, se compose déjà de 250 familles, distribuées par groupes sur une ligne de 68 milles, depuis Water ville jusqu'à Concordia. Cette dernière place est le chef lieu de Cloud County; et c'est dans ce comté que se trouve le plus grand nombre de familles. Nos Canadiens actifs et désireux de se faire un bien être, et un chez soi confortable, ont été des premiers à profiter de la "Homestead Law," par laquelle le gouvernement de Washington accorde gratuitement 160 acres de terre, à tout citoyen américain, sans égard à la nationalité ni à la date de l'acte de naturalisation. Ces terres sont données dans la partie nord de l'Etat de Kansas, dans les vallées des Rivières la "Républicaine" et la "Salomon." Le sol est fertile et le climat est salubre et propre à la culture de toutes les céréales, des fruits de toute espèce et même du coton en petit, pour l'industrie domestique. Les familles canadiennes sont déjà divisées en trois centres principaux, pour former trois belles congrégations ou paroisses, dont l'avenir est des plus encourageants. Composées de familles toutes écono-

mes, laborieuses et industrieuses, leur prospérité future est un problème tout résolu. Le Rév. P. J. Bedard, si bien connu en Canada, comme le père et le premier champion de ce mouvement vers la colonisation, qui a fait tant de progrès depuis vingt cinq ans, dans tout le Canada français, est le pasteur bien aimé et encourageant de cette jeune et belle colonie.

Courrier de l'Illinois.

Le rapporteur de l'enquête agricole qui vient d'être faite sur les ordres du gouvernement anglais, dans un aperçu intéressant du genre de nourriture dont vivent les ouvriers agricoles des divers pays, et signale des particularités utiles à noter.

En Autriche, la nourriture des ouvriers des champs est généralement borne.

En Belgique, les ouvriers se nourrissent de café mélangé avec de la chicorée, sans lait ni sucre, de pain bis, de beurre, de lard, de légumes, de porc salé ou frais; un grand nombre ne nourrissent que de pommes de terre cuites à la graisse, de pain bis et de chicorée pure. On observe en outre qu'en Belgique les vêtements sont plus chers qu'en Angleterre.

En Danemark, des distributions abondantes de bière et d'eau-de-vie sont faites pendant les moissons. On y travaille de douze à treize heures par jour en été, et du matin au soir en hiver.

Pour la France, M. Stanhope donne ce résumé:

Le prix de la nourriture est à peu près le même qu'en Angleterre, à l'achat; mais la manière de vivre du paysan français lui vaut une économie de 25 0/0 comparée à celle du paysan anglais.

L'Allemagne se distingue par l'engagement que prennent les fermiers de faire donner des soins médicaux aux ouvriers agricoles. En Poméranie, on donne aux paysans de la viande trois fois par semaine; la nourriture d'un ouvrier coûte 250 fr. par an. En Prusse rhénane, les paysans se nourrissent de soupe, de lait, de pois secs, de pommes de terre et de viande les jours de fête; un ouvrier y dépense, pour se nourrir, de 225 à 325 fr. par an. En Saxe: pain, beurre, fromage, soupe, légumes, café, bière et viande les jours de fête. En Bavière: soupe de farine au beurre, à la graisse et au lait, choux et pommes de terre. Dans le nord, la table est servie de viande au lieu de soupe et de café deux ou trois fois par semaine. C'est dans le Wortum-berg que la vie coûte le moins.

En Italie, la nourriture se compose principalement de macaroni, de pain, de fruits, de légumes et de vin.

Dans les Pays-Bas: thé, café, pain noir, beurre, légumes, graisse, poisson,

Les objets de première nécessité y sont aussi chers qu'en Angleterre, et les objets de luxe beaucoup plus chers.

En Russie, la vie des ouvriers agricoles est moitié moins chère qu'en Angleterre. La nourriture se compose de choux, de soupe aux champignons, de sarrasin cuit au lait, à l'huile et au beurre, et de pain de seigle. Les ouvriers travaillent de quatre heures du matin à neuf du soir, avec trois heures de repos dans la journée.

En Espagne, pain, légumes, pois, chiches "la viande est un luxe," dit le rapporteur.

En Suède, pommes de terre, seigle, avoine, orge, lait abondant, harongs salés et bière. Jamais de viande.

En Suisse, les paysans se nourrissent de lait, de café, de fromage, de légumes et de soupe; ils boivent du vin ou de la bière et mangent rarement de la viande. Les journées de travail y sont de treize heures en moyenne.

En Turquie, pain bis, fèves, oignons et poireaux, mouton.

En Angleterre, la nourriture ordinaire se compose de boeuf, de porc, de lard, de pommes de terre, de légumes, de fromage, de thé, de bière ou de cidre. Le lait et le beurre y sont rarement servis. De la viande dans le nord.

En Ecosse, farine d'avoine, pain, pommes de terre, lait et beurre, thé, café, quelquefois du lard, rarement de la viande.

En Irlande, farine d'avoine, pommes de terre, lait, eau-de-vie et un peu de lard.

MINES D'OR.

Nous avons reçu la lettre suivante :
Monsieur,

Il y a cinq ou six semaines, j'ai découvert des mines d'or dans Chesham, et pour des raisons toutes particulières, j'ai cru devoir jusqu'à présent garder le silence sur ce fait. Néanmoins, depuis quelques jours, plusieurs personnes, m'ont engagé, dans l'intérêt de la colonisation, de faire connaître au public cette découverte. On m'assure, — et je crois qu'on a raison — que ces faits, mis devant le public, contribueraient au progrès de la colonisation, et à l'avancement des townships où j'ai constaté la présence de l'or, de même qu'au bien général du pays. A cause de cela, je cède aux sollicitations qui m'ont été faites, et je vais donner publicité aux faits suivants :

La semaine dernière, le Révérend M. Gendreau, curé de Cookshire, M. Chicoine, avocat, et M. Frs Poulin, le conducteur des travaux de la société de Bagot dans Ditton, sont venus me voir

à mon camp, et je leur ai fait voir de l'or qu'ils ont eux-mêmes extrait de la terre; presque sans travaux, à une vingtaine de pouces de profondeur.

Quelques-uns de mes amis, qui ont été mineurs avec moi en Californie, sont aussi venus me rendre visite, et ils ont déclaré le terrain où je suis établi, riche en mine d'or.

Il y a deux ans que je suis arrivé de Californie, et j'ai depuis exploré la région aurifère de la Rivière Chaudière, et j'y ai trouvé des dépôts d'or très riches le long de différents cours d'eau. Depuis le printemps dernier, j'ai prospecté — pour me servir du terme des mineurs — dans les townships de Ditton, Emberton, Chesham, et dans d'autres Townships, et j'ai trouvé partout dans ces endroits des gisements aurifères. L'Hon. M. Pope possède et exploite à l'heure qu'il est des mines d'or précieuses dans Ditton.

Il n'y a donc aucun doute que notre pays est aurifère. Ce qu'il nous faut pour développer ces richesses, ce sont des mineurs expérimentés, et un amendement des lois minières actuelles.

La rivière dans laquelle j'ai trouvé ces mines est une des principales branches de la Rivière aux Saumons. Cette branche prend sa source presque au sommet de la Montagne Mégantic, et coule dans la direction sud jusqu'à ce qu'elle se jette dans la Rivière aux Saumons.

Comme ce cours d'eau n'avait pas encore de nom, je lui ai donné celui de *Rivière Lorraine*.

Si vous le jugez à propos, vous pourrez publier ces quelques notes.

Je suis bien votre,
serviteur,
ABRAHAM LORRAIN.

EXHIBITION DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTE DE ROUVILLE.

La société d'Agriculture du Comté de Rouville a pris des développements considérables depuis quelques années, et c'est un véritable plaisir de constater que le zèle et l'activité des Directeurs de cette société contribuent pour une large part à ces succès.

Pour cette année, le Bureau de Direction se composait de M. le Major Campbell, président, Dr. Béique vice-président, J. U. Messier, secrétaire trésorier, Solime Bertrand, Richard Daigneau, Joseph Lebeau, François Ostigny, Nazaire Nadeau, Joseph Ostigny,

Onias Crossfield, Charles Gauvin et Louis Auclair, Directeurs.

Le public se rappelle encore la porte que fit, tout dernièrement, cette société, dans la personne de son regretté président, M. le Major Campbell, et nous avons dans le temps publié les résolutions qu'elle adoptait pour exprimer ses regrets en cette occasion.

M. Solime Bertrand, de St. Mathias fut choisi comme président dans une assemblée subséquente; alors nous félicitons la société sur le choix judicieux qu'elle fit, car il a fallu toute l'énergie et les hautes capacités qui distinguent M. Bertrand pour assurer le succès de l'exposition à laquelle nous venons d'assister.

Les travaux de la société d'Agriculture du comté de Rouville sont divisés en quatre sections. 1er, concours d'Étalons, 2ème, concours de grains et légumes sur pied, 3ème, concours d'Animaux et effets, et 4ème, parti de Labour.

Le concours des Étalons de 3 et 4 ans avait lieu le 4 mai dernier, et 8 prix furent alors décernés; nous publierons les noms des concurrents heureux dans quelques jours.

Le 8 juillet dernier avait lieu l'examen des grains et légumes sur pied dans tout le comté; 89 prix furent décernés aux concurrents dont nous publierons aussi la liste très prochainement.

Enfin, jeudi dernier, le 19 septembre courant avait lieu le concours des Animaux et effets de manufacture.

La renommée des expositions de ce comté et la beauté du site, avaient attiré une foule considérable de cultivateurs et amis de l'agriculture, de toutes les parties du comté et même des comtes voisins, malgré le mauvais temps et les mauvais chemins qui ont certainement retenu chez eux un très grand nombre d'exposants et de spectateurs. Cette exposition fut un véritable succès sous tous les rapports.

Nous avons remarqué sur le terrain, le Rév. Messire Gaboury, curé de St. Marcel, et MM. Mercier, le nouvel élu du comté aux Communes, Robert, membre du parlement local, Dr. Poulin, ancien représentant du comté Tessier, Johnson, Massé, Gigault, et beaucoup d'autres personnes distinguées dont la liste serait trop longue à énumérer.

Vers midi, le beau temps et le soleil se mirent de la partie et rendirent plus agréable l'intéressante lutte industrielle et agricole que se livraient près de 100 compétiteurs avec leurs 325 échantillons, aussi remarquables que variés; c'étaient les perchons qui disputaient les prix aux Clydes et autres chevaux de race croisée; la vache canadienne qui, après plusieurs croisements judicieux, venait enlever les prix aux fières Durham et aux élégantes Ayrshire; parmi les moutons, les mérinos figuraient avantageusement auprès des Cotswold et des Leicester; les cochons Berkshire faisaient une

très forte contestation aux White Chester et autres races grognantes. La gente ailée attirait beaucoup les curieux autant par ses cris et son plumage que par le nombre de ses représentants. Enfin le département industriel, où s'exhibaient les plus beaux tissus en laine, toile, et coton; le sucre, le beurre, les pommes, le miel, le fromage, le savon, et une très grande quantité d'articles de fantaisie témoignant hautement de l'habileté et du savoir-faire de la fermière du beau comté de Rouville, faisaient de l'exposition de 1872 une des plus importantes de cette région agricole, et la rendait de beaucoup supérieures à ses devancières.

Les chevaux étaient représentés par plus de 50 échantillons tous plus remarquables les uns que les autres. Et il a fallu toute l'habileté consommée du Révd Massire Gaboury et de MM. Frs. Noisieux, Jos. Tétreault, agissant comme juges dans cette classe, pour pouvoir décerner au vrai mérite les prix qui étaient chaudement contestés. M. LeTostu directeur, accompagnait les juges et leur rendit la tâche aussi facile que possible. Les poulains de l'année de MM. Johnson, Benoît, Fréreau, Thos Gadbois, attiraient surtout les regards par leur forme irréprochable, la grosseur de leurs membres et leur taille développée. Les poulains de 2 ans de MM. Beauregard et Poulin, ainsi que les pouliches de 2 ans de MM. Marcoux et Fréreau excitèrent beaucoup d'admiration par leurs qualités remarquables.

Tout le monde a pu admirer le magnifique percheron importé par la société d'agriculture de Rouville, sa forme colossale, sa docilité surprenante et sa supériorité comme reproducteur dans les nombreux rejets qui sont primés, à chaque exhibition de comté.

Les autres étalons de 3 et 4 ans qui furent exhibés en mai et qui durent se montrer sur le rond, excitèrent aussi beaucoup l'admiration des connaisseurs et la convoitise des nombreux maigruons qui étaient là une véritable nuisance publique.

46 têtes de bétail se disputèrent les prix dans les diverses classes de la race bovine. MM. Samuel Bessette, Louis Ouimette, et Dr. Poulin, assistés par M. Onias Crossfield directeur, furent les juges dans ce département. Le Taureau Durham de M. Noisieux était très remarquable et il méritait le premier prix que les juges, lui décernèrent sans hésitation.

Les 8 taures de 2 ans à une exception près, avaient un égal mérite et la tâche des juges fut très difficile. Les vaches à lait de MM. Standish, Gadbois, et Batchelor méritent une mention spéciale. Les veaux du printemps, à peu près d'égal mérite, n'offraient rien de remarquable; une génisse, cependant, qui avait l'arrière-train disproportionné, servait de spectacle.

Dans la classe Ovine, il y avait 25 entrées, et les juges eurent beaucoup de trouble à accorder les prix, parce que les échantillons étaient tous bons; et de plus, parce que les exposants disputaient trop fortement les mérites respectifs de leurs objets, se souciant peu de l'article 7 des règlements, qui se lit comme suit: "Les exposants qui se tiendront près des juges pendant leurs examens, et qui leur indiqueront leurs effets ou animaux perdront leurs prix." M. Etienne Poulin qui exhibait beaucoup de moutons a remporté des prix dans quatre classes; il aurait certainement remporté le premier prix de la 5e classe s'il n'avait été rebis sur le terrain.

La race Porcine n'avait jamais été si bien représentée que cette année, à Rouville, au dire même des anciens de l'endroit. Il y avait là 14 pièces superbes et de race, et la tâche des juges ne fut pas sans embarras. Une truie Berkshire avec ses 8 petits tous noirs et très éveillés, offerts en vente, attirait tous les regards, de même qu'un jeune porc Chester.

MM. Calixte Têtu, Joseph Bessette, F. X. Girard, aidés du Baron Johnson; directeur, agirent comme juges pour les moutons et les cochons.

Les Poules, les oies, les canards et les dindes n'étaient pas la portion la moins intéressante de l'exposition. La Chine, la Cochinchine, l'Espagne, le Chili, et le Japon avaient là des représentants bruyants. MM. Narcisse Gaboury, J. B. Lebeau, Napoléon Vigeant étaient les juges dans cette classe, et furent assistés par M. R. Daigneault, directeur.

Dans les tissus et objets de fantaisie où il y avait près de 150 entrées, la besogne était très difficile. Les juges MM. J. E. Gaboury Edmond Massé et Benoni Loiselle, accompagnés par M. Frs. Ostigny, Directeur, surent néanmoins s'acquitter de leur tâche admirablement bien, et réussirent à contenter tout le monde, chose si difficile. Dans la crainte d'oublier quelque article de mérite ou quelque objet remarquable, nous référons à la liste des prix ceux qui voudraient connaître les concurrentes heureuses dans les 26 dernières classes et les prix extra; les habiles et industrieux fermiers de Rouville ne nous en voudront pas à cause de cette réserve craintive. Nous dirons cependant à leur louange que le brillant et la qualité supérieure de leurs effets exposés faisaient oublier la place désavantageuse où ils étaient placés sous un abri ouvert à la pluie par les quatre faces. Nous espérons pour elles que dans un prochain concours, le local sera plus convenable et que leurs effets pourront briller dans tout leur éclat.

Nous le pouvons terminer sans dire un mot à la louange de M. le Président qui était partout, surveillant tout et qui, avec le secrétaire, nous rendit notre tâche très facile, et fut plein d'égards pour nous. Nous devons dire autant de tous les directeurs.

Après la proclamation des prix, et quelques mots du président, de MM. Mercier et Tessier, chacun se retira content et satisfait de la journée.

Liste des prix décernés par la Société d'Agriculture du comté de Rouville.

RACE CHEVALINE.

1ère classe.—Jument poulinière avec son poulain, 18 entrées, 1er prix, Philippe Johnson, 2e Richard Standish, 3e Onias Crossfield, 4e Louis Benoît, 5e Michel Fréreau, 6e Francis Standish, 7e Thomas Gadbois, 8e Michel Benoît, 9e Joseph Martel, 10e J. B. Lebeau.

2e classe.—Poulain de 2 ans, 8 entrées, 1 Isaac Beauregard, 2 Richard Standish, 3 Etienne Poulin, 4 Michel Fréreau.

3e classe.—Pouliche de 2 ans, 7 entrées, 1 Frs. Marcoux, 2 John Standish, 3 J. B. Fréreau, 4 Jean Dion.

4e classe.—Poulain ou pouliche d'un an, 11 entrées, 1 Onias Crossfield, 2 Denis Alix, 3 Michel Fréreau, 4 Bazile Benoît, 5 Alphonse Noisieux, 6 Etienne Poulin.

RACE BOVINE.

5e classe.—Taureau de 2 ans, 7 entrées, 1 Clovis Neisieux, 2 Robert Standish, 3 J. B. Gaboury.

6e classe.—Taureau de 1 an, 2 entrées, 1 Baron Johnson, 2 Célestin Gaboury.

7e classe.—Vache à lait, 13 entrées, 1 Robert Standish, 2 Robert R. Standish, 3 John Standish, 4 Sias Batchelder, 5 Baron Johnson, 6 Thomas Gadbois, 7 Richard Standish, 8 James Standish, 9 L. H. Batchelder.

8e classe.—Taure de 2 ans, 8 entrées, 1 Richard Standish, 2 James Standish, 3 John Standish, 4 Robert Standish, 5 L. H. Batchelder.

9e classe.—Taure de 1 an, 6 entrées, 1 Robert Standish, 2 Onias Crossfield, 3 Baron Johnson, 4 Richard Standish, 5 John Standish.

10e classe.—Veau du printemps, 10 entrées, 1 Robert R. Standish, 2 James Standish, 3 Richard Standish, 4 W. O'Douaite, 5 Onias Crossfield, 6 Robert Standish.

RACE OVINE.

11e classe.—Bélier de 1 an, 4 entrées, 1 Richard Evans, 2 Etienne Poulin, 3 Jethro Batchelder.

12e classe.—Bélier du printemps, 6 entrées, 1 Robert Standish, 2 Etienne Poulin, 3 Isaac Beauregard, 4 Joseph Ostigny, 5 Richard Evans.

13e classe.—Deux vieilles brebis, 6 entrées, 1 Solyme Barré, 2 Etienne Poulin, 3 Richard Evans, 4 Joseph Ostigny, 5 Isaac Beauregard.

14e classe.—Deux brebis d'un an, 4 entrées, 1 Solyme Barré, 2 Etienne Poulin.

15e classe.—Deux brebis du printemps, 5 entrées, 1 Isaac Beauregard, 2 Edward Choquette, 3 Joseph Ostigny.

RACE PORCINE.

16e classe.—Cochon entier de l'année, 5 entrées, 1 Richard Evans, 2 Xavier Vincellette, 3 Francis Standish, 4 Chs. Wilkins.

17e classe.—Truie de l'année, 9 entrées, 1 Richard Evans, 2 Joseph Martel, 3 Francis Standish, 4 Richard Standish.

GALLINACÉES.

18e classe.—Couple de poule et le coq, 8 entrées, 1 Emmanuel Lacaille, 2 L. H. Batchelder, 3 Louis Routette, 4 Robert Standish.

19e classe.—Couple d'oie, 4 entrées, 1 Napoléon Arse, 2 Pierre Paquette, 3 Siméon Paquette, 4 Veuve John Cauden.

20e classe.—Couple de dinde, 4 entrées, 1 J. B. Fréreau, 2 Siméon Paquette, 3 Francis Standish, 4 Pierre Paquette.

21e classe.—Couple de canards, 3 entrées, 1 Richard Evans, 2 J. B. Fréreau, 3 Pierre Paquette.

MANUFACTURE DOMESTIQUE.

22^{ème} classe.—10 verges de grosse étoffe 12 entrées. 1^{er} prix Pierre Gingras, 2 J. M. Paquette, 3 Nazaire Plouffe, 4 Richard Standish, 5 Louis Rouette, 6 Nazaire Nadeau.

23^{ème} classe.—10 verges de petite étoffe 7 entrées; 1^{er} Joseph Brodeur, 2 Richard Evans 3 J. M. Paquette, 4 Charles Côté, 5 Pierre Paquette, 6 Richard Standish.

24^{ème} classe.—10 verges de flanelle blanche pure laine 3 entrées; 1^{er} Nazaire Nadeau, 2 Richard Standish. 3 Frs. Noi.eux.

25^{ème} classe.—10 verges de flanelle de couleur pure laine 4 entrées; 1^{er} Pierre Mounier, 2 Didace Nadeau, 3 Charles Gauvin, 4 Thomas Gadbois.

26^{ème} classe.—10 verges de toile blanche, 5 entrées.—1^{er} Louis Marcoux, 2 Olivier Desnoyers, 3 R. Evans, 4 Joseph Marcell, 5 Nazaire Nadeau.

27^{ème} classe.—10 verges de toile de couleur, 5 entrées; 1^{er} Pierre Mounier, 2 Nazaire Nadeau, 3 J. M. Paquette, 4 Siméon Paquette.

PRODUITS DE LA LAITERIE.

28^{ème} classe.—25 lbs de beurre 6 entrées. 1^{er} Onias Crossfield, 2 Richard Standish, 3 James Codd, 4 Charles Wilkins, 5 Alphonse Noiseux.

29^{ème} classe.—25 lbs de sucre 7 entrées; 1^{er} Solyme Bertrand, 2 J. B. Jourdain, 3 Noël Alix 4 Richard Standish, 5 Xavier Charon, 6 J. B. Alix.

30^{ème} classe.—25 lbs de fromage 1 entrée; 1^{er} Michel Frégeau.

31^{ème} classe.—1 pot de sirop d'érable 7 entrées 1^{er} Solyme Bertrand, 2 J. B. Jourdain, 3 Richard Standish.

3^{ème} classe.—10 lbs de miel en gâteau 5 entrées; 1^{er} Sins Batchelder, 2 Eusébe Rainville 3 L. R. Batchelder, Charles Côté, 5 Daniel Batchelder.

33^{ème} classe.—8 lbs de savon du pays, 16 entrées; 1^{er} Louis Marcoux, 2 Louis Benoit 3 Edouard Sénécal, 4 Napoléon Aresse.

OUVRAGES UTILÉS.

34^{ème} classe.—1^{er} paire de couvertes en laine 4 entrées; 1^{er} Richard Duigneau, 2 Charles Côté

35^{ème} classe.—Couvre-pied piqué, 6 entrées; 1^{er} Pierre Mercure, 2 Olivier Martel, 3 Isaac Beauregard.

36^{ème} classe.—Couvre-pieds en taffé 7 entrées 1^{er} Louis Marcoux, 2 Beanni Loiseau, 3 Emelie Tétreault.

37^{ème} classe.—Grand châle ou écharpe 4 entrées 1^{er} Nazaire Nadeau 2^e Joseph Marcell 3^e Elie Chagnon.

38^{ème} classe Bas en laine 6 entrées 1^{er} Philippe Johnson, 2 Joseph Marcell.

39^{ème} classe.—Bas en coton 7 entrées; 1 J. B. Alix, 2 J. M. Paquette.

40^{ème} classe.—Chausson en coton 6 entrées; 1^{er} Robert R. Standish, 2 Noël Alix.

41^{ème} classe.—Chausson en laine 4 entrées 1^{er} Pierre Rainville, 2 Napoléon Desmarais.

42^{ème} classe.—1 paire de gants ou mitaine tricotés en laine 6 entrées; 1^{er} prix Charles Gauvin, 2 James Codd.

43^{ème} classe.—10 verges de tapis de plancher, 4 entrées; 1^{er} Pierre Rainville, 2 Charles Gauvin, 3 Emelie Tétreault, 4 Richard Evans.

44^{ème} classe.—Tapis de table 6 entrées; 1^{er} Pierre Paquette, 2 Richard Evans, 3 Alexis Dupaul.

45^{ème} classe.—Paire de Poignet en laine tricoté 4 entrées; 1^{er} Joseph Marcell, 2 Robert R. Standish.

46^{ème} classe.—Bonnète en laine 4 entrées; 1^{er} Charles Gauvin, 2 Joseph Marcell.

47^{ème} classe.—Gilet en laine tricoté 6 entrées; 48^{ème} classe.—Jupon ou robe en étoffe 9 entrées; 1^{er} Pierre Mounier, 2 Pierre Paquette.

EXTRA.

Pommes.—Léandre Noiseux, Charles Faraut

Squashe.—Edouard Poirier.

Tapis divers.—Louis Rouette.

Oreillers.—Thomas Gadbois, Francis Standish.

Harnais.—Emmanuel Lacaille.

Bideaux.—Emelie Tétreault.

Exposition Agricole du Comté de St. Hyacinthe.

Mardi avait lieu, en cette ville, l'exhibition des produits agricoles et des animaux pour le Comté de St. Hyacinthe. Disons de suite que nous avons été agréablement surpris du beau succès de ce concours. Malgré l'orage terrible qui éclata sur notre ville et ses environs dans la nuit précédente, et qui empêcha un grand nombre de cultivateurs d'amener leurs produits, et surtout leurs animaux, sur le terrain de l'exposition, on voyait là des articles, dans toutes les classes, qui pouvaient rivaliser avec ceux de n'importe quelle autre exposition.

S'il y avait une lacune à signaler, ce serait sous le rapport des instruments d'agriculture dont il y avait absence complète. Nous devons cependant signaler une charrue à roues, et à laquelle est adapté un siège pour le laboureur; elle vient du Haut-Canada. Nous l'avons vue fonctionner, et il nous semble qu'elle fatigue beaucoup les chevaux. Tout le monde a pu admirer aussi un élégant modèle de roue pour moulin à vent d'invention toute récente, et due en grande partie à M. Joseph Chicoine de St. Pie qui en était l'exposant. Cette roue a le double avantage d'être disposée de manière à recevoir n'importe quel vent, et à tourner à la moindre brise.

Une foule considérable se pressait sur le cliamp du concours, et l'on remarquait, outre les deux députés du comté, le représentant de Rouville aux Communes, M. Oscar Dunn, de la *Misnerve*, un grand nombre d'autres citoyens marquants et plusieurs membres du clergé. Grâce à l'obligeance du Président de la Société d'Agriculture auquel nous offrons nos plus sincères remerciements, l'examen des objets exhibés nous fut des plus faciles.

Nous regrettons, comme nous le disions plus haut, que les mauvais chemins aient empêché bon nombre de personnes de venir exposer les objets qu'ils avaient fait entrer sur les listes, surtout pour la race chevaline. Ainsi, par exemple, dans la classe des jumons poulinières avec leurs poulains, il y avait plus de 30 entrées et seulement dix ou douze exposants. On remarquait les poulains de MM. Edouard Dufort, Bouchor, etc. Parmi les étalons le cheval de M. Laurence primait tous les autres, mais c'est par erreur qu'il a été admis à concourir cette année, vu qu'il a remporté le 1^{er} prix l'an dernier. N'eût été ce concurrent, le cheval de M. J. B. Michon aurait facilement obtenu la palme. Dans les autres classes, nous ne devons pas oublier de mentionner surtout les chevaux de MM. Magloire Benoit, de La-présentation, Saul Daunais, de St. Barnabé, Pierre Laflamme, J. Belhumeur et Eusébe Chabot, et les superbes chevaux de trait de M. François Gagnon. Nous publierons les prix dans un pro-

chain numéro. Les juges pour la classe chevaline étaient MM. Larivière, de St. Jules, Damaso Beaugrand, de St. Hyacinthe et Ignace Charon, de St. Denis.

Ceux qui avaient charge de proclamer les vainqueurs dans les races bovine, ovine et porcine, étaient MM. Pelletier, Tessier et Lassier; et leur besogne ne fut pas facile, surtout pour les moutons, tant le nombre en était considérable. Le superbe taureau appartenant au séminaire, et celui de M. J. B. Messier, de St. Barnabé attiraient d'abord les regards. Puis se faisaient remarquer les nombreuses et magnifiques vaches à lait, on're autres celles de M. Jos. Lachapelle et de M. Lecours. Les taures de deux ans étaient si belles que les juges hésitaient à croire qu'elles n'avaient que cet âge; au premier rang, se plaçaient celles M. Adolphe Dandelin et de M. Alphonse Raymond. M. Benoit, si bien connu pour élever de beaux animaux, et surtout des moutons exhibait une taure d'un an qu'on aurait pris volontiers pour une vieille vache. Au nombre des veaux de l'année était celui de M. François Girouard qui remporta le 1^{er} prix. Ce bel animal qui a été acheté de M. Casavant, de St. Dominique, provient d'une Ayrshire et d'un Durham croisé. M. Jos. Larivière, de La Présentation, exhibait une génisse qui attirera l'attention de tous les visiteurs. D'après ce que nous avons pu voir ailleurs et d'après ce que nous avons entendu dire, nous croyons qu'il y a peu de comté qui puisse surpasser celui de St. Hyacinthe pour la beauté des animaux provenant des races croisées. C'est un témoignage que nous sommes heureux de donner aux cultivateurs de ce comté.

Comme nous le disions tout-à-l'heure de nombreux sujets représentaient la race ovine. Ici, les Hereford, les Leicester, etc., se disputaient la palme. Le comté de St. Hyacinthe est reconnu depuis longtemps pour ses beaux moutons dont plusieurs ont obtenus les premiers prix aux expositions provinciales. Les principaux exposants dans cette classe étaient MM. Benoit, Desmarais et Dansereau.

La classe porcine n'était représentée que par un petit nombre de sujets, mais tous dignes de remarques, appartenant presque tous à la race chinoise croisée. Nous avons remarqué entre autres les cochons vieux de M. Belhumeur, et ceux de l'année du même ainsi que de M. Gosselin de St. Barnabé.

Nous dirons quelques mots maintenant de l'industrie domestique. C'est par là que nous aurions dû commencer pour être galant, puisque c'est le département dames. Mais on nous pardonnera. Nous remarquerons d'abord qu'il est malheureux que nous n'ayons pas un local plus convenable pour cette branche si importante. Malgré tout le talent qu'on doit reconnaître chez la femme, elle ne peut, dans un lieu aussi petit, faire ressortir

tout le mérite de son travail. Malgré ce désavantage, nous avons admiré les tissus de toutes sortes en fil et en laine les couvre pieds, les tricots et les broderies.

Certains articles de manufacture domestique aurait pu le disputer avec avantage à ceux que l'on importe de l'étranger. Un châle surtout (nous n'avons pu avoir le nom du propriétaire) et une pièce d'étoffe appartenant à M. Girouard de St. Judes, excitaient l'admiration. Les couvertes de Mesdames Grégoire et Bouvier de St. Barnabé, le magnifique couvre-pieds aux armes d'Angleterre de Mde. Joseph Richer, les châles de laine de Mde. Provost, les bas de Mde. l'Espérance, les jupons de Mde. Tétréau et Godin; les nombreux et admirables ouvrages des sœurs de l'ouvrage, ainsi que le magnifique tableau: le rêve du Calvaire au pastel avec cadre en pommes de pin de Made Lessard, prouvaient que si les dames canadiennes excellent au salon, elles savent aussi manier habilement la navette, l'aiguille ou le crayon. Plusieurs autres ouvrages méritent encore des éloges, entr'autres des chemises d'hommes artistiquement travaillées et une jaquette richement brodée.

M. J. A. Chicoine, exposait des betteraves à sucre qu'il a plantées lui-même, M. Desmarais du Petit Rang, des betteraves rouges, M. Gagnon de Laprésentation, des squashes et des oignons, Messire Lecours, des citrouilles dignes de remarque.

En somme, l'exhibition du comté de St. Hyacinthe, pour 1872 comptera comme l'une des plus belles et des mieux réussies.

Comme complément à notre rapport de l'exhibition de notre comté, nous publions la liste des prix mérites par chaque compétiteur heureux. Avant de donner cette liste, nous dirons un mot du dîner qui a couronné le concours.

A ce dîner, auquel nous avons été gracieusement invités, assistaient les deux députés de St. Hyacinthe—M. Delorme et Bachand—le député de Rouville, M. Mercier; puis les représentants de la Prossie, M. Dunn pour la Minerve, M. Bernier pour le Courrier, et M. Chagnon, pour le Journal d'Agriculture. Après que les convives eurent fait honneur aux mets dont la table était couverte, les santés d'usage furent présentées par le Président, M. J. B. Michon: A la Reine, au Gouverneur-Général et au Lieutenant-Gouverneur, aux législatures fédérale et locale, à l'agriculture, à la presse, aux dames, etc. Ou but avec entrain à ces divers santés et on y répondit de même chacun faisant sa suggestion et constatant les progrès que l'agriculture fait au comté.

La soirée se passa agréablement; on y causa agriculture, et de temps à autre, on ne dédaigna pas de mêler la chanson à la causerie; chanter, c'est pas mal dans le caractère du cultivateur canadien comme de tout le reste de la population; c'est une manière très-facile de manifester sa gaieté et d'intéresser les autres; aussi l'on s'en est donné à volonté. Tout s'est passé avec ordre.

Voici maintenant la liste des prix. Nous ferons remarquer que les prix extra n'y figurent point; tous ces prix n'ont pas encore été classés; nous les publierons aussitôt que nous pourrons nous en procurer la liste.

Liste des prix accordés à l'Exposition Agricole du Comté de St. Hyacinthe.

Etalon de 4 ans ou plus, 1er prix Louis Laurant, 2e J. Bte. Michon, 3e Jos. Courtemanche 4e Charles Anger.

Etalon de 3 ans 1er prix M. Benoit, 2 J. Bte Vincent, 3 Eusèbe Tessier, 4 Vital Racine.

Etalon de 2 ans 1er prix Saul Daunais, 2 Pierre Kimineur, 3 Michel Beuregard, 4 Jacques Nicolle.

Poulain d'un an, 1er prix J. Bte Monette, 2 Marc Larose, 3 Vve P. Desmarais.

Jument poulinière avec son poulain. 1er prix Edouard Dupont, 2 Calixte Gaucher, 3 Vital Racine, 4 Vve Bonin, 5 Isidore Bernard, 6 Ant. Pigeon, 7 M. Benoit.

Pouliche de 2 ans, 1er prix Jos Blanchette 2 Rvd M. Soly, 3 O. Durand, 4 Damase Beuregard.

Pouliche d'un an, 1er prix Eusèbe Chabott, 2 Louis Millet, 3 J. Bernard.

Paire de chevaux de traits, 1er prix Frs. Chagnon, 2 Le Collège, 3 Louis Millet, 4 Evariste Tétréau.

Taureau 3 ans ou plus, prix Le Collège.

Taureau de 2 ans, 1er prix J. Bte Messier, 2 Côme Meunier, 3 Pierre Palardy.

Taureau d'un an, 1er prix Bazile Benoit fils, 2 M. Benoit, 3 Jos Jeannot.

Veau mâle de l'année, 1er prix F. Girouard, 2 J. Bte. Daudelin, 3 Jos Dupont, 4 Xavier Bouvier.

Vache à lait, 1er prix, J. Bte Dufort 2 L. Millet, 3 Jos Jeannot, 4 Cal Gaucher, 5 Louis Laurance, 6 F. Gagnon.

Génisse de 2 ans 1er prix, Adolphe Daudelin 2 A. Raymond, 3 Jos Chenette, 4 Jos Michon

Génisse d'un an 1er prix M. Benoit, 3 C Meunier, 4 Jos Jeannot.

Génisse de l'année, 1er prix Jos Larivière, fils de Pierre, 2 Louis Millet 3 Le Collège, 4 J. Bourbonnière.

Les 2 meilleures vaches à lait 1er prix Jos Larivière, 2 Le Rvd. M. Lecours.

Bélier de 2 ans ou plus 1er prix Jos Viens, 2 J. Bte Dupuy.

Bélier d'un an, 1er prix M. Benoit, 2 Damase Beuregard, 3 C Dansereau.

Bélier de l'année 1er prix Calixte Gaucher, 2 F. Chenette, 3 M. Benoit, 3 Théophile Desmarais.

Brebis 2 ans ou plus 1 Jos Larivière, 2 M. Benoit, 3 F. Chenette, 4 Théophile Desmarais

Brebis d'un an 1er prix M. Benoit, 2 Théophile Desmarais, 3 J. Bernard.

Brebis de l'année, 1er prix Théophile Desmarais, 2 M. Benoit, 3 C Dansereau.

Les 2 meilleures brebis d'un an, Prix M. Benoit.

2 brebis de l'année, 1er prix; M. Benoit, 2 J. Bernard.

Cochon entier de l'année 1er prix J. Bte. Monet, 2 J. Bte Daudelin, 3 Pierre Pelletier, 4 Adolphe Daudelin.

Truie de l'année. 1er prix J. Bte. Monet, 2 F. Millet, 3 Pierre Pelletier, 4 Louis La Maille.

Département industriel.—12 lbs de sucre, prix Jos Larivière.

Gallon de sirop 1er prix Jos Larivière, 2 P. Pelletier, 3 F. Phaneuf.

10 lbs de miel, 1er prix Ant Bouvier, 2 Jos Bonnin, 3 F. Phaneuf.

20 lbs de beurre 1er prix A. Chapdelaine, 2 G Laurance, 3 Pierre Pelletier, 4 J. Belanger, 5 Ant Bouvier.

10 verges d'étoffe, 1er prix Ed. Michon, 2 Calixte Gaucher, 3 J. Goddin, 4 J. Bte Daigle.

10 verges d'étoffe légère 1er prix F. Laganière, 2 C Gaucher, 3 J. Girouard, 4 J. Phaneuf.

10 verges flanelle, 1er prix B. Cloutier, 2 Jos Beuregard, 3 J. Dulude, 4 J. Charetier.

10 verges toile 1er prix F. Laganière, 2 Ch. Girouard, 3 Vve F. Beuregard.

Patron de Jupon 1er prix Jos Beuregard, 2 L. Tétréau, 3 J. Bte Goddin.

Jupe, 1er prix F. Laganière, 2 C. Gaucher, 3 Jos Bélanger.

Châle en laine, 1er prix Jos Girouard, 2 P. Anger, 3 N. Provost, 4 J. Hétier.

Chappe en laine, 1er prix Ouvroir, 2 Jos Dulude, 3 J. Lachance, 4 Jos L'Espérance

Courte Pointe 1er prix A. Grégoire 2 A. Bouvier, 3 C. Bodeur, 4 L. Costeux.

Couvre pieds, J. Richer, 2 C. Girouard, 3 D Yvon, 4 E Bernier.

Paires de couvertes 1er prix Soours de l'ouvrage, 2 Joseph Chicoine.

Concours agricole du Comté de Bagot.

Mercredi, par un des plus beaux soleils de septembre, nous avons la bonne fortune de monter à bord des chars qui, en quelques minutes, nous transportaient à St. Liboire, où devait avoir lieu ce jour-là, une lutte intéressante et paisible entre les cultivateurs du beau comté de Bagot. C'était l'exposition des produits agricoles et des animaux de ce comté. Bon nombre de personnes de cette ville, comme nous, désireuses de juger du mérite respectif des deux exhibitions, celle de St. Hyacinthe qui avait eu lieu la veille et celle de Bagot, descendaient aussi à la gare de St Liboire. Le monde affluait de tous côtés comme aux grands jours de fête et vers midi la foule des visiteurs était très-considérable.

En arrivant au vaste enclos qui avait été choisi pour le lieu du concours, nous fûmes reçu de la manière la plus courtoise par les Directeurs de la Société d'Agriculture du Comté, et particulièrement par son actif et habile Secrétaire, M. P. S. Gendron, qui a tant fait pour l'avancement et le succès de cette société. Nous le remercions sincèrement de l'empressement qu'il a mis à nous faciliter l'examen des objets exposés.

Nous sommes persuadé qu'aucun des nombreux visiteurs qui se trouvaient à St. Liboire, mercredi, n'a dû regretter son voyage. Il y avait de quoi satisfaire la curiosité des plus exigeants. La première chose qui s'offrait à notre attention, on pénétrant sur le champ

du concours, étaient les superbes sujets de la race bovine, échelonnés sur un parcours de plusieurs arpents. C'était d'abord les énormes taureaux Durham croisés, les magnifiques vaches à lait Ayrshire aussi croisées, puis une longue file de taures de deux ans et moins et de vaux de l'année. Quant à ces derniers, nous avons entendu quelques personnes faire la remarque que le nombre en était peu considérable, comparé à celui qui figurait aux exhibitions antérieures, et aussi que les sujets paraissaient moins beaux; et ils se demandaient si ce n'était pas là une marque de détériorations de notre race bovine. Mais en réponse à cette observation, quelqu'un a rappelé, avec raison, que les deux vaux qui avaient obtenu les premiers prix, à St. Hyacinthe, avaient été achetés, quelques jours auparavant dans le comté de Bagot, et que si le nombre de ceux exposés mercredi était peu considérable, ça dépendait beaucoup du mauvais état des chemins qui n'avait pas permis de les amener de loin, comme de St. Pie, par exemple, paroisse reconnue pour avoir de beaux animaux. Bagot avait une spécialité que nous n'avons pas vue à St. Hyacinthe, ce sont les bœufs de travail. Il y avait plusieurs paires de ces robustes animaux qui ressemblaient à de véritables colosses. Nous publierons dans un prochain numéro les noms des heureux propriétaires qui ont remporté les prix dans cette classe, ainsi que dans toutes les autres.

En revenant d'examiner les bêtes à cornes, nous longions une petite clôture, de chaque côté de laquelle étaient attachées les bêtes à laine. Cette classe était très bien représentée, et les louanges que nous donnions à ce propos, au comté de St. Hyacinthe peuvent être adressées justement à celui de Bagot. D'après les connaisseurs, les moutons de ce dernier district agricole étaient pour le moins égaux à ceux du comté de St. Hyacinthe.

Le nom des juges qui avaient à proclamer les vainqueurs dans les deux classes ovine et bovine, ainsi que dans la classe porcine, dont nous parlerons tout-à-l'heure, sont MM. J. B. Michon et Magloire Benoit, de Laprésentation, et M. Nadeau, de Ste. Marie.

Arrêtons-nous un instant pour admirer les nobles sujets de la race chevaline. C'était, suivant nous, la mieux et la plus richement représentée à ce concours. Parmi les étalons de 4 ans et plus, le superbe animal de M. Sarasin, percheron croisé, avait un noble concurrent dans un de ses frères appartenant à M. Kéroack, d'Acton. Les chevaux de MM. Casavant, père et fils, ont aussi été beaucoup remarqués. Mais la classe qui présenta le plus bel effet et qui excita surtout l'admiration des nombreux spectateurs, est celle des juments. Dix-huit se disputaient les prix et toutes pouvaient avoir la prétention de remporter la palme. Les

poulains de deux ans ou moins ne laissaient non plus rien à désirer. Il est malheureux [cette remarque nous est suggérée par ce que nous avons vu nous-même, et par ce que nous ont fait observer plusieurs personnes], il est malheureux que tous les juges de cette classe n'aient pas été en état de rendre justice à tout le monde.

Dans la race porcine, M. Sarasin exposait trois beaux animaux; le reste n'offrait rien d'extraordinaire.

Nous ne devons pas oublier de mentionner les ouvrages de manufacture domestique. Tandis que le mari s'occupe aux soins de la ferme et aux améliorations du bétail, la femme, elle, à l'intérieur de la maison, manie habilement la navette et l'aiguille; l'exhibition de mercredi le prouve surabondamment. Mais ce n'est pas le seul travail auquel elle sait se livrer, et nous en avons eu la preuve dans les croquis exposés, dans le beau tableau d'une jeune fille, avec cadre de feuilles et de rosaces en cuir, et aussi dans le bel oreiller en soie et en velours, avec de riches glands et de délicieuses broderies en fine rassade et en clinquant.

Nous pouvons dire, d'après ce que nous avons vu, mercredi, à St. Liboire, que les cultivateurs du comté de Bagot marchent rapidement dans la voie du progrès. Ceci est dû surtout, au zèle des officiers et directeurs de leur Société d'Agriculture, et aussi d'un grand nombre d'entre eux qui travaillent à propager les connaissances agricoles et à améliorer les races d'animaux. Nous citerons en particulier, M. Sarasin qui exposait 22 bêtes à cornes, 5 juments avec ou sans leurs poulains et son étalon, tous de race améliorée. Les autres cultivateurs doivent s'efforcer de suivre son exemple.

Cette journée si belle de mercredi, se termina par un banquet donné par la Société d'Agriculture, et auquel nous fûmes gracieusement invités d'assister. La salle du festin était artistement décorée, et la table couverte de mets délicieux et d'excellentes liqueurs. Outre le Président de la Société, M. U. Desmarais, le Secrétaire, M. P. S. Gendron, se trouvaient au nombre des convives, H. Mercier, M.P., pour Rouville, J. A. Chicoine, Agent de Colonisation, A. Casavant, M.C.A., J. C. Béchard, régistrateur, A. Lusignan, correspondant du *National*, J. A. Chagnon du *Courrier de St. Hyacinthe*, et tous les directeurs et les juges. Après que les santés d'usage eurent été bues avec enthousiasme et qu'on y eut répondu de même, une discussion des plus intéressantes s'engagea sur les moyens à prendre pour promouvoir davantage les progrès de l'agriculture et de l'industrie. On parla longuement du mode à adopter pour établir dans le comté une manufacture de sucre de betteraves, et M. Gendron, après avoir longuement fait ressortir les avantages d'une pareille sucrerie, a proposé de demander une charte au gouvernement, et de

prendre les moyens d'en établir une aussi-tôt que possible. La plupart des personnes présentes ont de suite fait enregistrer leurs noms pour demander cette charte de concert avec lui. En tenant une pareille conduite, les cultivateurs de Bagot peuvent être sûrs de faire des progrès rapides. Honneur à eux.

Société d'Agriculture No. 2 du Comté de Vécheres.

Joué, le 26, avait lieu à St. Marc, Rivière Chambly, sur la propriété de M. Frs Lahaise, près du moulin, l'exposition des animaux et produits de manufacture domestique de cette société.

DIRECTION.

Nous ferons connaître de suite les officiers de cette société, qui ne comprend que 4 paroisses, Belœil, St. Antoine, St. Marc et Ste. Julie, afin de faire apprécier tout leur mérite, car il leur a fallu beaucoup de travail et d'énergie pour obtenir un succès aussi complet. M. le Président et M. le Secrétaire, méritent certainement la plus grande part de félicitations dans la circonstance. Nous profiterons de cette occasion pour leur offrir nos meilleurs remerciements pour les prévenances et les soins dont nous avons été l'objet de leur part.

Voici la liste des Directeurs:

J. R. Brillon, Ecr., Président; Maxime Archambault, Ecr., Vice-Président; Chs. Robert, Ecr., Secrétaire-Trésorier; MM. Octave Lambert et Elophe Bernard, Belœil; Frs. Xavier Rénais et Isaac Hogue, St. Marc; Elie Jacques, St. Antoine, Théophile Mongeau et Frs. Xavier Charbonneau, Ste. Julie, Directeurs.

LE TERRAIN.

Le lieu de l'exhibition était on ne peut mieux choisi; un immense terrain de forme irrégulière près du moulin de M. Lahaise au ruisseau entre St. Marc et Belœil. Le terrain avait près de 20 arpents de circonférence et dans le centre il y avait un rond préparé pour l'examen des chevaux. Sur un des côtés de ce terrain se trouvaient les chevaux de tous âges échelonnés suivant leur classe, sur l'autre côté les bêtes à cornes, sur le troisième côté les moutons enfin sur la dernière portion du terrain se trouvaient les cochons et les articles de manufacture domestique. Ce dernier département à notre avis avait été négligé, et il fut très difficile de visiter cette partie de l'exposition.

LES VISITEURS.

Il nous faut encore ici répéter que malgré la pluie et les mauvais chemins beaucoup d'exposants et de visiteurs se sont rendus, mais qu'un bon nombre sont restés chez eux. Nous avons remarqué sur le terrain l'Hon. John Frazer de Berry, M. Daigle, membre local

de Verchères, J. B. Michon, président de la Société d'Agriculture de St. Hyacinthe : et au-delà de 1000 personnes tant de cette portion du comté que des paroisses environnantes.

LES JUGES.

Les personnes choisies pour décider entre les concurrents étaient toutes à la hauteur de la circonstance, et de l'avis de tous ils suront rendre justice à tous les exposants bien que parfois leur tâche fut très-légitime.

Les Juges pour les chevaux de tous âges furent MM. Magloire Benoit, Augustin Choquet et Joseph Chabot ; ils eurent aussi à juger la race Porcine.

Les Bêtes à cornes et à laine furent jugées par MM. J. B. Michon, Thomas Roy et François Lambert.

MM. Edesse Ducharme, Janvier Desmarais et Olive Paquette eurent à juger les départements de la Laiterie et de Manufacture Domestique.

Les Juges commencèrent l'examen vers une heure et leur tâche ne put être terminée avant quatre heures de l'après-midi, ce qui peut donner une idée de la quantité des articles exposés et des animaux amenés sur le terrain.

LES CHEVAUX

formaient une partie essentielle de l'exposition et en général, ils étaient bien représentés. Les Etalons cependant nous ont paru avoir peu de mérite et ne brillèrent certainement pas au concours régional de la Division Montarville ni d'aucune autre division ; il n'y en avait qu'un seul qui possédait quelques-unes des qualités requises chez un bon reproducteur. Dans les deux autres classes, les Etalons de deux ans et 1 an, la même remarque peut être faite, les sujets étaient peu nombreux et n'offraient rien de bien remarquable. La portion la plus importante de ce département fut les poulains de l'année, 16 furent amenés sur le rond et ils offraient tous de si belles formes et des proportions si développées que les juges eurent un véritable travail de connaisseurs à exercer pour décider entre eux qui aurait la première place. Les juments poulinières et les poulaches de deux ans faisaient plus que compenser ce qui manquait chez les Etalons, tant par la quantité que par la qualité. 26 juments poulinières rivalisaient de mérite et là encore les Juges eurent beaucoup de difficulté à décider. 11 poulaches de 2 ans et 5 poulaches d'un an complétaient ce département et elles n'étaient pas moins remarquables que les juments par la forme, la qualité et le développement de leurs membres.

Voici la liste des concurrents heureux dans chaque classe de ce département :

1e classe.—Pour le meilleur Etalon 5 entrées ; 1 Elophé Bernard, 2 Petit Lambert, 3 Paschal Archambault, 4 C. H. V. Huot.
2e classe.—Pour le meilleur Poulain de 2 à 3 ans 4 entrées.—1 Onésime Blain, 2 l'Amien Fontaine 3 Henri Préfontaine, 4 F. X. Foisy.
3e classe.—Pour le meilleur Poulain de 1 à 3 ans 3 entrées ; 1 Elie Jacques ; 2 Alexis Chicombe, 3 J. R. Brillou.

4e classe.—Pour le meilleur Poulain de l'année 16 entrées ; 1 Louis Dubois, 2 Chs. F. Blanchard, 3 Aut Blain, 4 O. Loiseleur père, 5 François Loiseleur, 6 Maxime Archambault.

5e classe.—Pour la meilleure Jument Poulinière 26 entrées ; 1 J. R. Brillou, 2 Chs. F. Blanchard, 3 Hypolyte Sénécal, 4 Maxime Archambault, 5 Jos. Dupé.

6e classe.—Pour la meilleure Pouliche de 1 à 2 ans 11 entrées.—1 J. R. Brillou, 2 Hypolyte Sénécal, 3 Euclyde Préfontaine, 4 Damien Fontaine.

7e classe.—Pour la meilleure Pouliche de 1 à 2 ans ; 1 Elophé Bernard, 2 Théophile Mongeau, 3 Hypolyte Sénécal, 4 Olivier Gaudette.

Avant de passer à un autre département, nous nous permettrons de faire remarquer qu'à notre avis, le meilleur moyen de juger du mérite des juments poulinières ce serait de l'en faire qu'une classe avec leurs poulains, de cette sorte les juges examineraient les qualités, sur la mère et les rejetons, ils pourraient rechercher les vrais mérites des juments poulinières, savoir si elles donnent de bons rejetons et si les rejetons possèdent les mérites du mâle qui aura servi les juments et les autres qualités comme chevaux de ferme ou de trait. La tâche des Juges serait aussi plus facile.

BÊTES À CORNES.

Nous avons éprouvé un véritable plaisir en examinant les diverses classes de la race bovine, de voir que cette portion d'un comté peut à elle seule montrer tant d'animaux de races pures ou croisées et rivaliser avantageusement avec les comtés voisins. Les taureaux étaient tous bons et remarquables sous tous rapports ; les vaches laitières se faisaient remarquer tant par leur nombre que par leurs qualités. Les taures de 2 ans avaient la palme du concours et plus d'un visiteur les prenaient pour des taures de 3 ans et même quelques unes auraient pu figurer à côté des vaches. Les taures d'un an avaient aussi tous les mérites de leurs devancières. Les vaches du printemps rivalisaient de mérite et faisaient envie à tous ceux qui les visitaient, le veau Durham de M. Brillou surtout attirait tous les regards, la génisse de M. Bernard ne le cédait guère à celui-ci qui n'avait que sa qualité de reproducteur de race pour lui faire obtenir le premier prix.

Nous pouvons dire sans crainte que les 55 bêtes de la race bovine exposées là auraient été primées à Rouville, à Bagot ou à St. Hyacinthe ; M. Brillou, Lambert, Préfontaine et quelques autres méritent beaucoup pour le soin qu'ils apportent dans l'amélioration des races de leur division.

Nous référons à la liste suivante des prix mérités par les exposants :

8e classe.—Pour le meilleur Taureau de 3 à 4 ans ; 1 Olivier Loiseleur fils, 2 Octave Lambert, 3 Alexis Perrault.

9e classe.—Pour le meilleur Taureau de 2 à 3 ans 7 entrées ; 1 J. R. Brillou, 2 J. L. Beaudry, fils, 3 Chs. F. Blanchard.

10e classe.—Pour le meilleur Taureau de 1 à 2 ans 3 entrées.—1 Messire Jos. Théoret, 2 F. X. Eoisy, 3 Euclyde Préfontaine.

11e classe.—Pour la meilleure vache à lait,

11 entrées, 1 Capt Montenack, 2 Octave Lambert, 3 Euclyde Préfontaine, 4 H. T. Préfontaine, 5 H. Préfontaine, 6 Octave Hogue.

12e classe.—Pour la meilleure Taure de 2 ans ; 13 entrées ; 1 J. B. Beaudry père, 2 Théophile Bernard 3 Michel Ducharme, 4 Calixte Préfontaine.

13e classe.—Pour la meilleure Taure d'un an. 8 entrées ; 1 Messire Théoret, 2 F. X. Foisy, 3 Pierre Duvernay, 4 Octave Lambert.

13e classe.—Pour le meilleur veau ou génisse de l'année 6 entrées ; J. R. Brillou, 2 Elophé Bernard, 3 Michel Ducharme, 4 Octave Lambert.

Qu'il nous soit permis d'exprimer l'espoir de retrouver à Longueuil la plupart des bêtes à cornes exposées ici, et nous sommes convaincus qu'elles brilleront là aussi.

MOUTONS.

Les brebis et moutons de MM. E. Bernard, D. Phaneuf, A. Lambert et A. Bernard, se disputaient les prix dans presque chaque classe. Il y avait 43 sujets exposés dans les classes de l'espèce ovine. Les mérinos, les cotswold, les Leicester, avec leurs divers croisements faisaient l'ornement de ce département ; et il n'est pas trop de dire qu'ils auraient tous bien figuré à Bagot, Rouville et St. Hyacinthe et qu'ils ne manqueraient pas d'être appréciés à Longueuil, la semaine prochaine. Nous donnons ci-dessous la liste des prix de ce département :

15e classe.—Pour le meilleur Bâtier de 2 à 3 ans et au-dessus ; 4 entrées 1 E. H. Bernard 2 Octave Lambert, 3 Olivier Loiseleur père.

16e classe.—Pour le meilleur Bâtier de 1 an 4 entrées ; 1 Flavien Guertin, 2 Euclyde Préfontaine, 3 Abraham Bernard.

17e classe.—Pour le meilleur Bâtier de l'année, 10 entrées ; 1 Dominique Phaneuf, 2 E. H. Bernard, 3 J. B. Phaneuf, 4 H. Jeannotte.

18e classe.—Pour la meilleure Brebis ; 12 entrées, 1 Elophé Bernard, 2 Dominique Phaneuf, 3 Octave Lambert, 4 Maxime Archambault, 5 Euclyde Préfontaine.

19e classe.—Pour la meilleure Brebis de l'année, 13 entrées, 1 Dominique Phaneuf, 2 Elophé Bernard, 3 Octave Lambert, 4 Octave Guertin, 5 Abraham Bernard.

Après avoir apprécié les mérites des moutons nous passons à une autre classe, la porcine.

LES COCHONS

n'étaient pas représentés par un très-grand nombre de sujets, mais la race et la qualité l'emportaient sur la quantité. Il n'y avait que 17 entrées, une classe entière n'y avait pas de représentants et une autre n'en avait que deux. Cependant les pièces exhibées témoignaient du soin que l'on prend à améliorer la race porcine comme les autres races. M. Brillou mérite une mention spéciale en ce genre et les Juges ont cru devoir lui donner un prix extra pour une jeune truie de l'année pure sang.

Voici la liste des prix :

20e classe.—Pour le meilleur Verrat de 1 an pas d'entrées.

21e classe.—Pour le meilleur Verrat de l'année, 1 Isaac Hogue, 2 Elophé Bernard, 3 Frs. Lahaise, 4 J. R. Brillou.

22e classe.—Pour la meilleure Truie de 1 an. 1 J. B. Phaneuf, 2 Euclyde Préfontaine.

23e classe.—Pour la meilleure truie de l'année, 1 Isaac Hogue, 2 J. R. Brillou, 3 Elophé Bernard, 4 Calixte Préfontaine, 5 Belœil.

MANUFACTURE DOMESTIQUE.

Il y avait près de 80 entrées dans les différents genres d'industries domestiques. Les flanelles, les étoffes, les toiles et les couvertes en laine étaient très bien représentées et avaient du mérite. Nous pourrions répéter ici, sans exagération les compliments que l'on adresse d'usage aux talents de la fermière canadienne. Les ouvrages de fantaisie n'étaient pas en grande quantité, on s'en tient plus à l'utile qu'à l'agréable dans cette section du comté, et nous croyons que c'est juste.

Voici les prix mérités dans ce département:

24e classe.—Pour la meilleure Flanelle en laine, 10 verges, 1 Maxime Archambault, 2 Charles F. Blanchard, 3 Louis Sénécal, 4 Pierre Jeannotte.

25 classe.—Pour la meilleure Flanelle Coton et laine 8 verges, 1 Isaac Hogue, 2 Charles F. Blanchard, 3 Olivier Loiseleur père.

26 classe.—Pour la meilleure étoffe croisée pas foulée 10 verges, 1 Isaac Hogue, 2 Louis Guyon, 3 Chs. F. Blanchard.

27 classe.—Pour la meilleure étoffe en laine 10 verges, 1 Joseph Jeannotte, 2 Chs. F. Blanchard.

28 classe.—Pour la meilleure toile du pays 10 verges 1 Maxime Archambault, 2 Louis Guyon, 3 Analet Jeannotte.

29 classe.—Pour la meilleure Toile Ouvrée 10 verges; 1 Louis Noël père, 2 Louis Guyon, 3 Maxime Archambault.

30 classe.—Pour la meilleure couverture en laine; 1 Flavien Vary, 2 Théodule Lapierré, 3 Chs. F. Blanchard, 4 Jos Gatién fils.

31 classe.—Pour la meilleure Courte-Pointe en coton et laine; 1 Pierre Jeannotte, 2 Jos. Préfontaine fils d'Antoine, 3 Octave Guertin 4 Jos. Gatién fils.

32 classe.—Pour la meilleur Tricot de bas en laine; 1 Maxime Archambault, 2 Isaac Hogue, 3 F. X. Charbonneau.

Comme nous le disions au commencement tous les effets de cette classe ne paraissaient pas avantageusement, il n'y avait que quelques planches sur des boîtes, et les effets étaient là dessus dans un heureux désordre, et la tâche des juges fut difficile; ils durent même se remettre à l'œuvre à diverses reprises pour la classification des effets.

LAITERIE.

Les produits dans ce genre figuraient avantageusement et il y en avait une bonne quantité d'exhibe. Il nous semble que la fabrication du beurre y est bien entendue et la qualité en était de premier choix. Quand on aura compris l'importance de faire très bien tout ce qui doit être fait les cultivateurs arriveront promptement à l'aisance. Le beurre est une source de revenus qui mérite d'être exploité, de même que le fromage. Aussi est-ce avec plaisir que nous avons vu plusieurs meules de beau fromage se disputer les prix. Les juges pour en arriver à une décision, durent goûter à plusieurs reprises tant le beurre que le fromage. L'exemple de M. Marc Ducharme porte ses fruits, et aujourd'hui il se voit enlever les premiers prix par des personnes qui ont suivi son exemple et qui profitent très bien de leçons. Le sucre était beau. Il n'y avait pas de prix pour le savon du pays et c'est une lacune.

Voici la liste des prix:

33 classe.—Pour les meilleures 10 lbs de Sucre du Pays; 1 Isaac Hogue, 2 Alexis Chicoine, 3 Herménégilde Jeannotte, 4 Flavien Vary.

34 classe.—Pour les meilleures 20 lbs de Beurre; 1 Elié Bernard, 2 Louis Sénécal, 3 Octave Lambert, 4 Charles F. Blanchard.

35 classe.—Pour les meilleures 12 lbs de Fromage; 1 Alexis Chicoine, 2 Paschal Archambault, 3 Marc Ducharme, 4 Isaac Hogue.

LE CONCOURS,

L'exposition a été bonne dans toutes ses parties et supérieure dans deux. MM Isaac Hogue, J. R. Brillon, Maxime Archambault, Octave Lambert, Elophe Bernard étaient au nombre de ceux qui exhibaient le plus d'objets et ils ont remporté beaucoup de prix. 87 exposants avaient fait 266 entrées. Le travail des juges terminés, il y eut proclamation des prix et quelques paroles de MM J. R. Brillon et Daigle, après quoi les Directeurs, les Juges et quelques invités prirent part à un splendide goûter durant lequel la gaieté la plus franche ne cessa de régner, et les discours et discussions de circonstance occupèrent le reste de la soirée.

On lit dans "l'Echo de Lévis":

ORAGE.— Un violent orage est passé hier soir sur cette ville vers huit heures et demie. Deux heures durant, le tonnerre a roulé sans interruption et ébranlé les hauteurs escarpées de Lévis et de Québec. Rarement nous en avons eu l'aussi violent pendant les chaudes journées de l'été, alors que plusieurs heures à l'avance des nuages s'amoncellent et l'atmosphère se charge de vapeurs et d'électricité. La pluie a tombé aussi abondamment, pendant près d'une heure.

À Québec le tonnerre est tombé à plusieurs endroits et les paratonnerres des édifices publics les plus élevés avaient peine à suffire aux décharges incessantes de l'électricité. Le tonnerre est entré dans l'Hôtel Stadacona, par le fil télégraphique, et a causé un grand émoi parmi les pensionnaires qui heureusement en furent quittes pour la peur. A la Canadienne il est tombé sur la bâtisse qui sert à manufacturer les cordages et est la propriété de M. Brown. En quelques instants, le feu se communiqua à toute la bâtisse qui fut réduite en cendres avec tout ce qu'elle contenait. La lueur de cet incendie s'est projeté sur notre ville jusqu'à une heure avancée de la nuit. Les pertes de M. Brown sont considérables mais en partie couvertes par les assurances.

Ce matin le soleil s'est levé radieux; l'air est pur et tout semble annoncer une série de beaux jours, ce qui donnerait raison à ceux qui prétendent que le tonnerre en automne est un signe infallible d'une belle saison. Il commencerait à être temps.

NOTRE JOURNAL.

Avec ce numéro, le *Journal d'Agriculture* entre dans sa quatrième année d'existence. Fondée dans le but de propager les connaissances agricoles dans un temps où l'on ne lisait que bien peu les journaux dans les campagnes, nous osons espérer que notre feuille a rempli, du moins en partie, le but proposé. Pour être admise auprès des cultivateurs auxquels elle est entièrement consacrée, mais dont plusieurs encore ne comprennent pas l'importance d'une telle publication, il fallait que le prix en fut bien minime. Aussi 50c par année ne sont pas de nature à effrayer, même les plus petites bourses. On comprendra sans peine que c'est une spéculation bien peu rémunérative que de faire du journalisme à aussi bon marché; néanmoins, aussi longtemps que nous pourrons être utiles, nous restons à notre poste, à travailler dans les intérêts du cultivateur. A lui de savoir profiter des avantages qui lui sont offerts.

Exposition du Comté de Terrebonne

Le concours agricole du Comté de Terrebonne a eu lieu, sur un des terrains de Mme. Masson en arrière de la ville. La foule était nombreuse et plusieurs étrangers de distinction étaient aussi venus relever la fête de leur présence.

Les MM. du Séminaire de Ste Thérèse et les nombreux professeurs du Collège de Terrebonne accompagnés des élèves de cette brillante institution sont venus visiter le terrain de l'exposition vers deux heures de l'après-midi.

L'exposition de la race bovine était remarquable pour le choix des sujets. Celle de la race chevaine n'était pas très nombreuse, cependant elle offrait de beaux étalons et pouliches.

Le département des brebis était magnifiquement représentée nous félicitons U. Dion de Ste. Thérèse, pour les nombreux prix qu'il a remportés.

Le département industriel offrait un joli coup d'œil pour le nombre des étoffes manufacturées à la maison. Parmi les nombreux concurrents, Mme Masson était du nombre. Nous félicitons cette dame d'encourager l'industrie en ne craignant pas de venir lutter sur un terrain aussi difficile que celui de

ce département, où tant de mains habiles au travail sont venues par leurs produits se disputer la palme.

Les Bourres étaient remarquable et M^{mes} Masson, Lessag^e et Labelle ont été couronnées, M^{me} Stewart ayant remporté le premier prix.

Les M^{ms} Richard de St. Aune offraient à la curiosité une gerbe d'avoine de Norvège ainsi qu'une poche remplie de ce grain destiné à jouer un grand rôle en agriculture.

M. Sanche de Ste. Thérèse exhibait des patates, 'Méditerranée' dont deux ensemencées ont donné un produit de 35 lbs. Les choux exhibés par ce M^l faisaient honneur à manière de cultiver de ce M.

M. le Président Masson Ecr., M. P., offrait aux regards des visiteurs, des patates magnifiques par leur grosseur, elles appartiennent à la famille des Paterson Bovinier et à celles de Breese's Peerlecesses et Early Roses.

En somme la journée a été belle et elle est due au zèle déployé, par M. le Président, et à celui de l'infatigable Secrétaire Seguin. — *Minerve.*

Exposition de la Division Montarville.

Cette exposition aura lieu, à Longueuil, les 3 et 4 octobre prochain.

Le 4, vendredi, il y aura grande vente d'animaux de choix.

Nous engageons beaucoup nos lecteurs à se trouver à cette exposition, qui sera d'un intérêt tout particulier.

UN RENSEIGNEMENT UTILE. — Depuis le temps qu'il y a des noyés, on devrait savoir les soigner, et c'est une des choses les plus mal connues.

Disons d'abord que le noyé, fut-il noyé depuis plusieurs heures, on doit le retirer de l'eau immédiatement, et ne pas le traîner la tête sous l'eau, comme nous l'avons vu faire plusieurs fois. Puis on couchera le corps sur le côté, un peu tourné sur le ventre, mais jamais la tête en bas. Si la bouche et la gorge sont remplies d'écume, on l'enlèvera au moyen des doigts entourés d'un linge, et l'on attirera la langue en avant ou même hors de la bouche, si elle gêne le passage de l'air en se rejetant au fond du gosier.

Une fois ces précautions prises, sans perdre le temps en manoeuvres inutiles, il faut procéder immédiatement à "l'insufflation pulmonaire." Il est indifférent de faire pénétrer l'air dans les poumons par la bouche ou par les narines; mais il est naturel de choisir ces dernières, qui sont « la grande route de la respiration. » On introduit l'air dans les narines, soit au moyen d'un soufflet soit avec un tuyau quel-

conque (roseau, tuyau de pipe,) sur lequel on pince les narines, tandis que l'autre main, posée à plat sur les lèvres, s'oppose à la sortie de l'air. Enfin, à défaut de tube, on pratique l'insufflation de bouche à bouche, ou par les narines, en se conformant aux mêmes règles.

L'insufflation doit être pratiquée avec une force peu considérable, mais cependant suffisante pour faire pénétrer l'air dans les poumons, que l'on reconnaît au soulèvement de la respiration.

Alors on retire la main placée sur la bouche, et avec les deux mains on appuie sur la base de la poitrine (au niveau de la ceinture et des deux côtés) pour faire sortir l'air introduit dans les poumons de l'asphyxié. Puis on recommence alternativement l'insufflation et les pressions jusqu'à ce que les battements du cœur se fassent sentir et que l'individu ait respiré spontanément.

Il faut continuer longtemps l'insufflation pulmonaire et ne pas se décourager trop vite. On a vu des noyés, restés une demi-heure, une heure et même "plusieurs heures" sous l'eau, ne revenir à la vie qu'après deux ou trois heures d'insufflation pulmonaire persévérante.

Tous les autres moyens ordinairement employés tendent au même but: le vinaigre, l'alcali volatil, l'allumette brûlée sous le nez, le chatouillement des narines avec des barbes de plume, les fers chauds ou les charbons promenés au creux de l'estomac et entre les côtes tendent uniquement à provoquer, par des excitations diverses, le retour de la respiration spontanée. Mais il est bien préférable de suppléer à l'impuissance momentanée de l'asphyxié et d'introduire immédiatement dans ses poumons l'air qu'il n'a pas la force d'y attirer.

Cependant, il existe quelques moyens accessoires qu'il ne faut pas négliger: envelopper l'asphyxié dans des couvertures chaudes, l'entourer de bouteilles d'eau chaude, lui frotter énergiquement tout le corps, lui promener des pieds à la tête un fer à repasser bien chaud, etc., ce sont là des soins utiles, qui aident au retour de la vie, mais qui ne doivent pas faire oublier l'insufflation pulmonaire immédiate, le remède par excellence.

En effet, l'asphyxie provient de ce que le poumon a cessé de recevoir de l'air respirable; le remède unique consiste à faire pénétrer de l'air respirable dans le poumon. Il a été recommandé depuis longtemps. Le docteur Marchand (de Charenton), qui l'a souvent employé avec succès, l'a décrit, il y a déjà plusieurs années ("Archives générales de Médecine", Mai 1867). Nous-même l'avons reproduit dans notre "Traité d'Hygiène". Mais les vérités les plus simples ont de la peine à prévaloir; il faut partout les faire pénétrer, comme un coin de fer sur lequel on frappe sans cesse jusqu'à ce qu'il soit solidement entré.

— Dimanche matin, 25 août, deux dames de Tournai, jeunes jolies et vêtues de superbes robes de soie, passent devant les douaniers placés en vedette dans la commune de "Maulde" "Vous n'avez rien à déclarer, mesdames?" leur fut-il demandé, et sur leur réponse négative on les laissa passer. Mais un jeune douanier auquel cette réponse parut hésitante et suspecte se décida à les suivre, et il s'aperçut aussitôt que sa résolution paraissait les inquiéter.

Elles pressèrent le pas, lui ne fut pas moins pressant; ce que voyant, l'une des dames perdit toute contenance et se mit à fuir avec une agilité sans pareille en jetant prestement son linceul sur le chemin, mais en laissant, hélas! entre les mains du douanier sa jeune amie. Celle-ci fut bien forcée d'accompagner son trop galant cavalier, sur qui les prières et les supplications ne firent aucune impression. Il la pria de vouloir le suivre au poste le plus voisin, puis il se remit à fumer sa pipe tranquillement.

"— Mon Dieu, monsieur le douanier, je vous en supplie au nom du Ciel ne vous approchez pas autant de moi.

"— Oh ne craignez rien, ma belle dame, il ne vous sera fait aucun mal.

"— Certainement, dit-elle avec effroi, j'ai toute confiance dans votre honneur, dans votre loyauté, mais...

"— Mais quoi?... "

"— C'est que j'ai peur, mais pour...

"— De quoi?... "

"— D'une explosion!

"— D'une explosion... Soyez sans crainte, madame, un douanier est cuirassé et ne craint pas ces choses là.

"— Je le crois bien, monsieur, mais de grâce, c'est...

"— C'est quoi? "

"— C'est que j'ai de la poudre sur moi.

"— De la poudre? est-ce possible... De la poudre de riz, sans doute? "

"— Mais non, monsieur, c'est de la poudre à tuer les moineaux. Je vous en supplie, ayez pitié de moi, je suis jeune, vous allez compromettre ma famille, mon avenir.

"— Eh bien! madame, qu'à cela ne tienne, pour vous être agréab'e, je vais éteindre ma pipe."

Mais pour le reste le douanier fut inflexible. Il fallut se résigner à aller au poste, où l'on constata que notre chasseresse avait dans les plis de sa crinoline trente kilos de poudre. On se mit à la recherche de sa compagne, que l'on ne retrouva pas évidemment. En fuyant elle avait eu la précaution de jeter son jupon sur la route, et il contenait également 28 kilos de poudre.

La coqueluche est traitée avec succès par le Sirop composé d'Hypophosphite de Fellows. Les cas les plus obstinés sont guéris en quelques jours.

Crise Financière.

On lit dans la *Mirerve* du 23 Septembre :

Depuis quelques semaines nous sommes en pleine crise financière. Les capitaux se cachent dans les banques qui refusent toute escompte ou n'en accordent qu'à de taux très élevés. De là, gêne dans le commerce, embarras parmi ceux qui se trouvent dans la nécessité de faire face à de grands paiements où de trouver des fonds pour les opérations commerciales de l'automne.

On diffère d'opinion sur les causes qui nous ont valu la crise que bien des maisons mêmes solidement établies traversent avec difficulté. Les uns prétendent que depuis longtemps, nos marchands ont trop importé de produits étrangers; qu'il y a eu excès de ce côté de façon à faire prendre à un montant trop considérable de capitaux canadiens le chemin de l'étranger.

Il y en a d'autres qui inclinent à rendre la banque de Montréal responsable de ce dangereux état de choses. Cette institution, disent-ils, a prêté des sommes considérables aux autres banques et exige aujourd'hui une rentrée des fonds, ce qui gêne ses rivales. Il y a, ajoute-t-on, une spéculation là dessous et quelques individus plus habiles que scrupuleux donneront quand les actions des banques seront en baisse, un excellent coup de filet.

Il nous semble qu'il y a moyen d'expliquer autrement la pénurie et la prudence des banques. Elles se sont montrées trop faciles, il y a quelques mois. L'expansion des capitaux a dépassé les limites naturelles, puis la réaction s'est produite tout à coup et les banques sont passées à l'autre extrême. Qu'on jette les yeux sur le mouvement des capitaux pendant les deux dernières années, et l'on verra des disproportions énormes dans les chiffres qui représentent la circulation des billets pendant cette période. En 1871, les banques ont escompté des billets pour une valeur de 77 millions, en 1872 ce chiffre est monté à 101 millions, soit une différence de 24 millions.

Voici au reste le rapport de la *Gazette du Canada* sur la position des banques au mois de juillet 1871 et au mois de juillet 1872 :

CAPITAL		
	31 juillet 1872.	31 juillet 1871
Capital autorisé ..	\$47,816,606	\$40,466,666
" souscrit....	44,631,826	37,544,286
" payé	42,864,948	33,671,825
PASSIF.		
Circulation.....	21,911,490	17,538,152
Dépôts du gouvernement à demande.	3,639,911	3,336,542
Dépôts du gouvernement requérant avis.....	6,029,952	6,254,667
Dépôts publics à demande.....	29,499,716	25,776,700
Dépôts publics requérant avis....	21,317,350	19,887,076
Du aux banques ca-		

nadiennes.....	2,495,474	1,042,787
Du aux autres banques	3,703,037	3,424,960
Divers.....	56,229	15,313
Total.....	87,653,222	77,280,173

CIRCULATION.		
Espèces.....	6,146,086	7,254,926
Billets provinciaux.	7,522,130	5,89,521
Billets des autres Banques.....	2,997,784	2,971,908
Du par les autres banques en Canada	2,164,300	2,676,378
Du à l'étranger.....	11,594,196	25,067,647
Débitures du gouvernement.....	1,403,137	1,520,242
Prêts au gouvernement.....	528,252	1,210,891
Prêts aux corporations.....	2,699,002	1,166,088
Billets escomptés..	101,996,377	77,485,232
Billets dus garantis	897,851	1,046,687
Billets dus non garantis.....	692,350	929,605
Propriétés foncières	708,284	771,107
Bâtisses des Banques.....	1,863,123	1,648,140
Divers.....	1,896,412	2,371,558
Total.....	143,229,054	126,207,021

CIRCULATION.		
Billets du gouv nement.....	11,493,000	8,200,000
Billets des banques	21,911,000	16,538,000
Total.....	33,404,000	25,738,000

Il suffit de comparer ces différents chiffres pour voir, de prime abord, qu'il y a eu un accroissement hors de proportions avec l'augmentation ordinaire. Les banques, après avoir été trop libérales, sont tombées dans l'excès contraire; il n'y a rien d'étonnant, seulement, c'est dangereux, et il faudrait prévenir le retour de crises semblables.

Le *Canadien* de son côté parle ainsi de cette crise financière :

On exagère beaucoup la gêne momentanée dont souffrent depuis quelques temps les opérations financières. D'aucuns prétendent que nous sommes menacés d'une catastrophe et commencent à se demander si nous allons subir une longue crise ?

A ceux qui se posent cette question, nous répondrons qu'il n'y a rien de grave dans la gêne qu'on signale : elle n'affecte que les grandes spéculations et ne saurait longtemps se prolonger. Si les banques restreignent un peu l'escompte au grand commerce, c'est par mesure de prudence et nullement pour atténuer une crise actuelle.

D'ailleurs, on a crié au danger dans le temps même où il commençait à disparaître, puisque l'article du *Négociant Canadien*, qui a donné l'éveil, est basé sur l'état des banques pour le mois de juillet, tel que publié dans la *Gazette du Canada*. L'écrivain du *Négociant* compare cet état à celui du mois de juillet 1871 dans le tableau suivant :

(Ce tableau est le même que celui publié plus haut. Nous y référons nos lecteurs.)

Le *Négociant* ajoute :
 " Un simple coup d'œil sur ce tableau condensé saisira l'énorme différence qui existe dans le montant des

billets escomptés. Cette différence pour une seule année n'est pas moindre de \$24,511,000, soit une augmentation de trente-deux pour cent, c'est-à-dire qu'elle égale presque celle qui a eu lieu de 1863 à 1872, sept ans— et dépasse celle de 1869 à 1871— deux ans."

En l'examinant attentivement, cette énorme différence " prend des proportions bien naturelles et n'excède que de 1.38 pour cent la différence entre le montant des billets escomptés pendant le mois de juillet 1871, et le capital versé des banques au 31 du même mois. En 1871, la proportion du capital payé à l'escompte était comme 43.40 à 100 et cette année elle est de 42.02 à 100. La gêne qui ralentit actuellement les affaires ne saurait donc pas être attribuée à la profusion de l'escompte.

Le *Négociant* a raison, croyons-nous, quand il énumère parmi les causes de cette gêne la retraite des dépôts publics. Mais il n'y a là rien que de normal. Le mois de juillet est précisément l'époque où les cultivateurs commencent leurs récoltes et reprennent une partie des dépôts qu'ils ont aux banques pour payer leur min d'œuvre. Avec la multiplication des agences de banques dans presque toutes les campagnes riches, surtout depuis l'année dernière, les dépôts ont considérablement augmenté et constituent aujourd'hui une grande ressource pour nos institutions financières, auxquelles ils fournissent une grande partie des fonds nécessaires à l'escompte. Or, ces dépôts étant retirés, on conçoit que les banques se soient trouvées un peu gênées. Mais cette cause de malaise n'est que temporaire et cessera quand le commerce du grain rembournera les agriculteurs des sommes dépensées pour la moisson.

Le commerce d'exportation, et surtout le commerce du bois, est aussi une cause d'épuisement de numéraire pour nos banques. Les acheteurs paient au moyen de traites des banques étrangères tirées sur les nôtres, et comme ces traites sont toujours accompagnées de délai, elles exposent nos institutions à des sorties de fonds considérables. Dans l'état que publie la *Gazette du Canada* pour le mois de juillet, il est constaté que les banques étrangères doivent aux nôtres \$11,594,196 tandis que les banques canadiennes ne doivent à l'étranger que \$3,703,037, on sorte que \$7,891,159 de leur capital se trouvent pour le moment en la possession des institutions étrangères. Cette différence équivalant au cinquième du capital versé des banques canadiennes; il ne faut donc pas s'étonner de ce qu'elles refusent d'escompter de gros billets.

Cette cause de gêne, comme celle que nous avons déjà indiquée, est absolument temporaire; quand les obligations en possession de nos banquiers deviendront dues, ce qui ne peut tarder, les fonds regorgeront, et les opérations financières reprendront leurs cours ordinaires.

Les prêts aux corporations, aux com-

pagnies publiques, ont aussi contribué à l'embarras passager dans lequel se trouvent certaines banques. Ces prêts, qui se font à longs termes, ont augmenté de \$2,698, 902,00 au mois de juillet, à \$2,899,104.13.

A toutes ces causes, il faut ajouter le retard apporté par le mauvais temps à l'engrangement des céréales, qui n'est pas encore fini. Ces retards empêchent la rentrée des fonds qu'opère toujours le commerce des grains. Pour employer une expression vulgaire, les agriculteurs ne font pas d'affaires tant qu'ils n'ont pas vendu leurs grains.

Tout bien examiné, il est clair qu'au lieu d'une crise, nous aurons bientôt une abondance de capitaux. Les traités des banques étrangères seront payés, les spéculateurs apporteront des fonds pour faire le commerce de grains, le petit commerce reprendra son activité ordinaire et tout ira pour le mieux dans le marché monétaire.

Les fluctuations du marché monétaire de Londres, qu'on redoute un peu, ne sont guère à craindre. La France, grâce à l'abondante récolte, pourra continuer le paiement de l'indemnité allemande sans tirer sur le marché anglais de sorte que tout restera dans le *statu quo*.

Les pessimistes voient aussi un danger dans le rendement suppose de la récolte. Ils se trompent. Il est vrai que la récolte ne sera pas aussi abondante que celle de l'année dernière, mais cette lacune sera comblée amplement par l'augmentation du prix des céréales. Du 31 août au 7 septembre, le prix du blé, à Londres, a monté de 4 à 5 chelins sterling par quartier. C'est énorme. Cette hausse s'explique par la mauvaise récolte de l'Europe centrale et de l'Angleterre, où le rendement est de 13½ pour cent au-dessous de la moyenne, quant à la qualité et de 13 pour cent relativement à la quantité. L'*Economist*, qui nous fournit ces renseignements, dit aussi qu'on croit la récolte est belle, mais endommagée par le mauvais temps.

La demande des céréales sera donc considérable et le prix élevé en conséquence. Or nous aurons d'autant plus de chance de profiter de cette hausse que la récolte a manqué dans les Etats de l'Ouest. A Chicago, il n'y a presque rien.

Eh bien ! si nous vendons si bien nos céréales, l'élévation du prix compensera la diminution du rendement, et notre position financière restera parfaitement aisée, quand les causes de gêne indiquées plus haut auront disparu. Il n'y a donc pas lieu de redouter une crise.

On lit dans le *Canadien*.

Le *Mail*, croyons-nous, indique précisément la cause principale, unique, de l'embarras dans lequel se trouvent nos banques : c'est l'agiotage sur l'or. Certaines institutions jouissant d'un capital immense en profitent pour se livrer aux spéculations dans Wall-

Street. Ces spéculations diminuent leur encaisse numérique et pour le refaire, elles amassent les billets des autres banques afin de les faire payer en or. Cela rompt complètement l'équilibre des opérations ordinaires et pour ne pas s'exposer aux conséquences de ces courses au clocher les banques retiennent leur escompte pour empêcher la sortie de leurs billets. De là, la gêne. Le *Mail* indique un excellent moyen de prévenir cette gêne, qui nuit considérablement au commerce, et d'empêcher les banques de pratiquer l'agiotage. Voici ce qu'il dit à ce sujet :

« Le peuple, par ses représentants, peut exiger une enquête sur toute cette affaire à la prochaine session du Parlement. Il peut obtenir qu'on modifie les rapports exigés des banques, et forcer ces institutions à établir les sommes qu'elles ont dans chaque province et l'étranger. L'état de choses actuelle justifie cette mesure. »

Nous souscrivons de tout cœur à cette suggestion, qui protégerait le public contre la cupidité de certaines banques qui, à chaque automne, nuisent considérablement au commerce.

Voici la liste des tremblements de terre qui ont eu lieu depuis le mois de décembre 1871 jusqu'à la fin d'avril 1872 :

» 23 décembre et 6 janvier. Terribles commotions de notre globe qui se font sentir dans la Perse et font périr 30,000 personnes.

» En janvier, certaines parties de l'Australie sont visitées, pour la première fois depuis leur établissement, par ces formidables bouleversements.

» Janvier 16. L'antique Prométhée se débat sur le Caucase et fait trembler les montagnes et les vallées Caucasiennes.

» 28 janvier. Malaga sort de son repos pour 6 secondes et se rassied tranquillement sur ses bases.

» 6 février. Le tremblement de terre arrive à l'improviste dans le Minnesota, se rend deux jours après aux Illinois et retourne, le 6 mars, du côté de l'Orient dans les anciennes forêts de la Germanie, et de là passe au Japon, le 11 mars, faisant ainsi le tour du monde dans un mois. Du Japon il revient à la fin de mars en Amérique. Les 23, 26, et 28 mars il se signale aux Etats-Unis et au Mexique.

» Le 3 avril, plus de 4,000 personnes périssent dans Antioche. En avril de la même année, les volcans de Mériapi, à Java, du Vésuve, ont les éruptions les plus terribles, la ville de Haswick, en Islande est en partie détruite et ainsi dans l'espace de 4 mois, par suite des commotions du globe terrestre, plus de 50,000 personnes ont perdu la vie, d'immenses propriétés ont été détruites.

Revue Commerciale.

St. Hyacinthe, 30 septembre.

-Malgré le mauvais état des routes il y avait affluence de monde dans notre ville samedi. Notre marché était abondamment fourni de tout ce que produit la culture à pareille saison. On pourrait même dire que notre marché devient peu-à-peu trop encombré, surtout quant à ce qui a rapport aux grains. Car il faut remarquer que le progrès des localités environnantes a été plus rapide que celui de notre ville, c'est-à-dire que tandis que les paroisses qui nous avoisinent se défrichent, que les forêts disparaissent rapidement pour faire place à de vastes champs couverts de moissons, la population de notre ville n'augmentait que lentement. Et comme, depuis un couple d'années, nous ne pouvons que difficilement écouler nos grains, à cause du peu de demande qu'on en fait à l'étranger, on n'en vend pour ainsi dire que juste ce qu'il faut pour satisfaire aux demandes locales. De là la gêne et l'embarras qui se manifestent sur notre marché.

Viandes.—Les étaux des bouchers étaient bien remplis, et la campagne on avait fourni beaucoup. Le bœuf paraissait avoir subi une baisse légère, on l'achetait pour 7 et 8 cents la livre : le lard salé était rare, 10 cents la livre, porc frais, beaucoup 8 à 9c ; mouton par quartier 40 à 60c.

Les volailles ne faisaient pas défaut. On demandait 1.25 pour dindes jeunes, les poules valaient 40c et les poullets 30 ; canards domestiques 50 à 60c.

Grains.—Quelques mirats de blé ont été vendus 1.42½ ; la farine de blé était rare, 3 piastres par cent livres ; orge, valeur nominale, partait difficilement à 50c par minot ; avoine, 83½ ; pois rare, 80 cents ; blé d'inde 66½.

Divers.—Le beurre était en petite quantité et valait 18c la livre, Les commerçants achetaient les œufs à 18c la douzaine. 11 et 12c étaient demandés pour le sucre d'érable. Les patates valaient de trente à trente-cinq cents le minot.

Les propriétaires de vergers continuent d'apporter des pommes en abondance ; cependant elles sont toujours cher : le prix samedi on était de 60c à 1.25 le minot.

La laine vaut 40c la livre.

Marché-est.—Plusieurs charges de foin y étaient exposées en vente ; le prix variait de 8 à dix piastres par cent hottes. Chaux de St Dominique en quantité ; 1.25 la barrique. Il y avait quelques voitures chargées de bardeaux planés pour lequel on demandait 2.23 la caisse.

Pour la semaine finissant le 18 Septembre 1872.

La pluie que nous avons eue fréquemment depuis quelque temps commence à exciter quelque crainte pour les récoltes qui se trouvent encore sur le champ. Dans quelques localités, les pommes de terre commencent à faire voir quelques signes de maladie, et si les pluies continuent à être aussi fréquentes, quelles l'ont été depuis quelques temps, il pourrait se faire que celles qui sont cultivées dans les terrains bas en souffrent sérieusement.

Nous regrettons qu'il n'existe pas dans ce pays un Bureau de Statistique Agricole comme il en existe dans les États-Unis et qui publient tous les mois un rapport démontrant les progrès de la récolte dans chaque état de l'Union. A l'heure qu'il est, nous savons à peine à quoi nous en tenir sur l'Etat des récoltes en Canada. Tandis que dans certaines localités le rendement est excellent, il est très minime dans d'autres, et n'ayant aucune source officielle où puiser des informations on reste dans l'ignorance de la moyenne par chaque province, et par contre pour tout le pays. Il résulte de cet état de chose beaucoup d'incertitude pour le commencement des opérations de grain l'automne. Si les Chambres de Commerce s'unissaient pour demander au gouvernement l'établissement d'un tel bureau, qui relèverait du département d'agriculture, nous croyons que la pétition serait favorablement écoutée.

La crise financière dont l'intensité n'a aucunement diminué, arrête beaucoup le mouvement des affaires, et on commence à signaler quelques suspensions qui seront probablement suivies par d'autres, si l'état actuel de chose se continue encore quelque temps. Il est extrêmement malheureux que cette crise se soit déclarée à cette saison de l'année, quand le besoin de moyens se fait sentir plus fortement pour le mouvement des grains.

LAINES.—Le marché aux laines est très calme et les transactions sans importance. Les manufacturiers n'emploient que pour leurs besoins les plus pressants et qu'au jour le jour.

On cite quelques ventes de laine de toison de 40c à 45c. Le marché est bien fourni et les prix tendent fortement à la baisse.

PARRURES.—Aux grandes ventes de pelletteries par enchères tenues à Londres, les peaux de vison ont subi une forte baisse. Les autres pelletteries ont rapporté, à quelques exceptions près, les mêmes prix qu'aux ventes précédentes.

FERRONNERIE. Il existe un bon courant d'affaires régulières. La spéculation déserte peu à peu le marché, et les détenteurs de fortes quantités de métaux sont très disposés à vendre sans pourtant faire de concessions qui pourraient devenir préjudiciables au résultat final de la spéculation. Le commerce de demi gros écoule graduelle-

ment son stock, et ne remplace le vide qu'au fur et à mesure qu'il se crée, et sur une aussi petite échelle que possible: On croit toujours que les manufactures de fer ont atteint leur point culminant, et une plus grande facilité pour se procurer du charbon laisse supposer des prix moindres pour l'article manufacturé.

Blé.—Nous n'avons que quelques ventes de blé de la Province d'Ontario à rapporter à \$1.47½ pour Treadwell.

Grains grossiers.—Il n'est peut-être pas de commerce qui se trouve affecté par la crise financière à un aussi haut degré que celui des grains grossiers. La culture commence à apporter le produit de la récolte, mais à part de ce qui se vend pour la consommation, les transactions sont presque nulles. On cote les pois de 57c à 90c par minot, et l'avoine 28c à 30c par 32 lbs.

Lard.—La demande a été très tranquille depuis huit jours, et l'offre de quelques lots sous voile semble avoir suspendu presque complètement la demande pour les stocks en disponible. Il est assez probable que le lard a atteint son point culminant la semaine dernière, et que nous allons de nouveau commencer à descendre l'échelle que nous avons montée échelon par échelon par hausse de 25c à 50c par baril.

Beurre.—Les circulaires reçues par le dernier courrier cotent le beurre du Canada *fine and extra* de 75c à 85c et 42s 6d par quintal pour moyen.

GRAINE DE LIN.—Nominale à \$1,45 par 56 livr.s.

Graine de Mil.—Nominale à \$3.00 par 45 livres.

Riz.—L'activité que nous avons signalée dans une de nos précédentes revues se continue pour le bon grain qui est recherché de 4.30 à 4.40.

Sel.—Les détenteurs ont porté le prix du gros de Liverpool à 95c. Le fin est quelque peu plus demandé. On le cote 85c. Une cargaison de sel de Gagliari a trouvé preneur à 28c par minot.—Du *Négociant Canadien*.

Rapport du marché de Montréal pour la semaine finissant le 28 septembre 1872.

Depuis quelques années les richesses du Canada se développent avec beaucoup de rapidité et à la liste des exportations, il faut maintenant ajouter un article que nous avons longtemps importé, nous voulons parler du charbon. Une compagnie américaine s'est formée à Boston pour exporter aux ports de l'Amérique Méridionale du charbon de Pictou et on a tout lieu de croire que cette entreprise va se poursuivre sur une grande échelle. La semaine dernière la barque américaine "Olivia Davies" a fait voile de Pictou avec un chargement de charbon pour Singajoro dans les Indes Occidentales.

Le haut prix du charbon en Angleterre aura donc été un grand bienfait pour le Canada, puisqu'il aura fait con-

naître au monde, et son nom, et ses richesses.

Ces expéditions de charbon du Canada et la presque cessation des expéditions de l'Angleterre ouvre une question de la plus haute importance à savoir: si l'Angleterre continuera à être le fournisseur de fer au monde entier; comme elle l'a été exclusivement depuis longtemps, et si la Belgique, la France, les États-Unis et le Canada ne la supplanteront pas à un temps assez rapproché, ou du moins ne diviseront pas dans la production. Le cadre d'une revue commerciale générale est trop étroit pour discuter une telle question, mais nous croyons qu'elle est pleine d'intérêt et bien digne d'étude.

Dans un article que nous avons publié dernièrement dans les colonnes de ce journal, nous avons fait voir le progrès du commerce Japonais aux États-Unis. Il vient de se passer un fait que nous tenons à constater, et qui fera voir ce que nous devons attendre pour le Canada de la construction du chemin de fer du Pacifique, et qui de vra encore abréger la route entre le Japon et l'Europe. Des lettres expédiées de Yokohama, Japon, le 21 août et de San Francisco, le 10 septembre ont été délivrées à leurs adresses à Montréal; le 19 septembre en tout 29 jours. Ajoutons onze jours pour la traversée en Europe, et on aura quarante jours. Le trajet par l'isthme de Suez, du Japon en Angleterre, si nous ne nous trompons pas est de quatre vingts jours, soit du double du temps par la voie de San Francisco et du Canada.

La crise financière dure toujours et la difficulté de se procurer des fonds est cause que plusieurs lots de marchandises ont été forcés sur le marché à des cours au dessous du prix d'importation dans le seul but de se tenir à flot pendant la bourrasque. La spéculation a entièrement déserté le marché.

FARINE.—La hausse sur les farines que nous avons déjà signalée, se continue et de fortes transactions ont été conclues.

POIS.—La demande est calme pour exportation à 85c par 66 lbs pour le peu qu'elle apporte sur le marché.

ORGE.—Nominale à 55c par 50 lbs.

AVOINE.—On cote 32c par 32 lbs.

MAIS.—Ventes à 53c par 56 lbs.

FROMAGE.—La demande est moins active de 10½c à 11½c.

FOIN ET PAILLE.—Le marché au foin est bien fourni et les prix ont reculé. On cote le foin de bonne qualité de \$11.00 à \$13.00 par 100 bottes, et de \$9.00 à \$11.00 pour commun; et la paille de \$6.00 à \$8.00 pour bonne qualité et de \$4.00 à \$6.00 pour qualité inférieure.

Huile de Pétrole.—Fermo, de 35c à 37c selon quantité. Les recettes augmentent.

SEL.—Demande très calme. On cote gros de Liverpool, enze au tonneau \$1.10c; Dix au tonneau, \$1.25.

—*Négociant Canadien*.

Incendie. Hier matin, pendant l'orage, M. Mousséau, cultivateur de Berthier, était occupé à battre au moulin dans sa grange, lorsque la foudre tomba soudain sur celle-ci, et y mit le feu. L'incendie fut si rapide que la grange ainsi que toutes les autres dépendances de M. Mousséau furent consumées en fort peu de temps, et qu'on ne put qu'avec grand peine sauver le moulin. Les dommages subis par M. Mousséau sont considérables, et tous les fruits de ses travaux se trouvent en partie perdus. *Gazette de Sorel du 29.*

Pour de l'usage. *Epps's Cocoa* Cacao de Epps. Agréable, d'un goût agréable. — Par une connaissance parfaite des lois naturelles qui gouvernent le travail de la nutrition et de la digestion et par une attentive application des propriétés salutaires que contient le Cacao bien choisi, M. Epps est arrivé à fournir à nos tables pour le déjeuner, un breuvage délicatement aromatisé, lequel peut nous économiser bien des mémoires de médecin. — *Civil Service Gazette.*

Pour préparer ce Chocolat, il n'est pas nécessaire de la faire bouillir. LES PAQUETS SONT ETIQUETES. JAMES EPPS & Co., Homœopathic Chemists, London.

Le mot le plus doux dans notre langue est *Santé*. Dès les débuts de la maladie employez les remèdes connus et appréciés. Pour la dyspepsie ou l'indigestion, employez les *Pillules Purgatives de Parson*. Pour la toux, les rhumes, et maux d'estomac, employez le *Liment Anodin de Johnson*.

Harbor, Grace Terranceville, 9. Déc. 1871 Joseph J. Fellows Ec. — Cher Monsieur : Chaque jour nous recevons des ordres de dehors pour votre inappréciable Sirop d'Hypophosphite, et la vente s'en accroît sans cesse. Je crois fermement qu'il a fait plus de bien qu'aucun autre médicament découvert jusqu'à présent pour la guérison de la Consommation, de la Bronchite, de l'Asthme, de la Coqueluche et des maladies de ce genre. C'est la seule médecine que nous ayons pour guérir ces maladies en donnant des forces au système nerveux; et comme elle est aussi ce que nous appelons une fine préparation chimique, je prédis que la demande en sera plus grande que pour aucun autre remède qui existe.

Votre etc., etc. W. H. THOMPSON.

TAUX DU CHANGE
St. Hyacinthe 30 Septembre 1872.
Greenbacks achetés à 13 p. c. de discount en argent courant.
Argent acheté à 8 p. c.
Petites monnaies achetés à 10 p. c. de discount.
Or à New-York, le 28 Sept., à 4 hrs. P. M. 113 3/4.

ST. JACQUES, & CO.
Courtiers de St. Hyacinthe.

Commis demandé

Trois bons commis détaillier, pour marchandises sèche et hardes, fuites sachant bien l'anglais et munis de bonnes recommandations. Salaire libéral.
S'adressé à T. T. BLAIS, Sherbrooke.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU Comte de Champlain.

L'Exposition agricole et industrielle de la dite Société aura lieu dans ou près du Village de la Paroisse de STE. GENEVIEVE de BATICAN, JEUDI le DIX D'OCTOBRE PROCHAIN, à DIX HEURES de l'Avant-midi.
Par ordre ROBT. RUDEL, Sec. Trésorier. Ste. Geneviève de Batiscan, 19 Août 1872.

AVIS.

Deux grands emplacements contigus, sur lesquels il y a trois maisons sur-brigées, situées en la cité de St. Hyacinthe, sur les rues Ste. Anne, Ste. Marguerite et St. François, sont offerts en vente.
Les conditions seront faciles et libérales. S'adresser au propriétaire, JAMES B. MURRAY, Notaire, ou à A. C. DESTROISMAISONS.

A VENDRE.

Grand avantage pour une famille qui voudrait établir dans lestowships de l'Est, une terre de cent trente acres, presque toute en état de culture, avec trois granges, une maison finie, un bon arger et une sucrerie, à un mille du village, en tout à quelques arpents du chemin de fer. Les conditions sont des meilleures. S'adresser à JOSEPH MASSE, ou sur le lieu à Mrs. STUPPLE. West Sefford 31 Juillet 1872.

A VENDRE OU A LOUER.

Dans le centre de la ville, une bonne maison en briques à deux étages au coin des rues Cascades ou Piété, avec glacière, cuisine, remises, écuries, et un grand terrain. Conditions faciles. S'adresser à BENANI LABONTE, St. Hyacinthe le 1 Août, 72.

TERRE A VENDRE

Un superbe établissement situé près de la Rivière Noire, dans la paroisse de Ste. Cécile de Milton, à l'endroit connu sous le nom de Mawcooks. Cet établissement consiste en un lopin de terre de 100 acres en superficie, dont un tiers en culture et le reste encore couvert de souches et servant de passage, avec trois bonnes maisons dessus construites, ainsi que granges, étables, remises et autres dépendances; de plus un moulin à farine ayant trois moulages, un moulin avec scie ronde, et une machine à fouler avec place pour un moulin à cardes établis sur un excellent pouvoir d'eau, formant en tout, quinze bonnes bâtisses.

Les conditions seront des plus faciles, vu que le propriétaire, commençant à être âgé, voudrait se retirer d'affaires et l'on pourra attendre pour le paiement avec de bonnes garanties. S'adresser sur les lieux à TIMOTHEE BERTRAND, 7 Juin 1872.



BILLS PRIVÉS.

PROVINCE DE QUEBEC. CHAMBRE DU PARLEMENT.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LEGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLES PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiés que par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec"), elles sont requises à en donner DEUX MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec" ou en anglais en français et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les "trois premières semaines" de la session.

BUCHER DE BOUCHERVILLE, Greffier du Con. Lég. G. M. Muir, Greffier de l'Ass. Lég. Québec, 6 Août 1872.



A VENDRE

RUCHE AMÉLIORÉE de VALIQUET ou RUCHE DE LA FERMIERE CANADIENNE. PRIX \$2.50. BOITES A RECOLTER LE MIEL PUUR I. C. COMMERCE. PRIX CHAQUE 15 CENTS.

Les personnes qui achètent cette ruche, peuvent s'adresser au soussigné pour avoir les renseignements qui les rendront capables de bien hiverner les ruchées d'abeilles et de n'en point perdre.

D'empêcher les abeilles de se piller entr'elles. De les empêcher de s'épuiser par trop essaimement.

D'avoir des colonies fortes en abeilles afin de faire une plus grande récolte de miel et d'éviter la teigne d'attaquer les ruches.

Aussi une foule d'autres renseignements qui assureront à ces personnes le succès dans la culture des abeilles.

Les personnes qui feraient, ou feraient faire des ruches, ou des boîtes à récolter le miel sur le plan de celle de la *Fermière Canadienne*, avant que d'un avoir acheté le droit du soussigné, seront poursuivis pour usurpation de ses droits de patente.

Le soussigné fabrique au choix des acheteurs, toutes espèces de ruches améliorées, ou peut aussi se procurer de ces ruches chez M. Wm. Evans, à Montréal, et chez M. Maynard, à St. Hyacinthe.

T. VALIQUET, Apiculteur, à St. Hilaire Station.